



La Grande Ourse

SÉJOURS DE VACANCES ADAPTÉS

VOYAGES HIVER 2026-2027



Tél. 03 66 72 62 18 • www.grande-ourse.org



SOMMAIRE

La Grande Ourse Voyages Adaptés • Hiver 2026-2027

ORGANISATION DE NOS SÉJOURS

Le mot de l'équipe	1
Autonomie et fatigabilité	2
Accompagnement	3
Suivi médical	4
Inscription et argent personnel.....	5
Assurances	6
Aides possibles	7
Organisation transport	8
Itinéraires et prise en charge	9
Informations pratiques	10
Sommaire séjours hiver 2026-2027	11
Carte des séjours à l'étranger	12
Carte des séjours en France	13

SÉJOURS DE VACANCES HIVER 2026-2027

Étranger	14
Détente et Découvertes	22
Montagne	29
Le Midi	36

INSCRIPTION

Bulletin de pré-réservation	39
Dossier de réservation La Grande Ourse	41

INFORMATIONS

Conditions particulières	47
Conditions générales de vente	48

LÉGENDE DES SYMBOLES UTILISÉS DANS LA BROCHURE :



PERSONNE DE BONNE AUTONOMIE



PERSONNE AUTONOME



PERSONNE D'AUTONOMIE RELATIVE



ACCUEIL COUPLE



ASCENSEUR DISPONIBLE



HÉBERGEMENT DE PLAIN PIED



HÉBERGEMENT AVEC ESCALIERS



PISCINE SUR PLACE



Le mot de l'équipe

Que ce soit au nord, pays des Ch'tis, à l'ouest en terre bretonne, au sud parmi les Occitans ou encore à l'est chez les Franks-Comtois, il semblerait que cette année ait été marquée par la météo.

Certains y ont vu une aubaine à savourer et pour d'autres une quête de fraîcheur a pris le pas !
Que l'on soit adepte d'huile de monoï ou dépendant de crème solaire, davantage de douceur sera probablement appréciable lors de vos prochaines vacances de cette fin d'année !

À vous qui êtes toujours prêts au grand voyage, infatigables, les **destinations lointaines** vous donneront le sourire et pourront peut-être vous permettre de peaufiner votre bronzage : **Québec, New-York, Ténérife, Maroc, Prague, Malte** ou même en **croisière en Méditerranée** !

Pour les fidèles fervents des traditions et des us et coutumes, les festivités de Noël restent incontournables avec leurs marchés, leurs pains d'épices, leurs illuminations et toute cette magie qui rayonne ! Vous les apprécierez **en Alsace à Orbey** ou à **Obernai** ou encore à **Lyon** ou à **Dijon**.

Vous pourrez aussi selon vos souhaits sortir vos lunettes de soleil et **combiner fêtes de fin d'année et sports d'hiver à la montagne**. Vous aurez le plaisir, en prime, de profiter de paysages somptueux grâce, peut-être, à la neige des **Carroz d'Arâches**, de **Saint-Paul-en-Chablais** ou d'**Aillon-le-Jeune**, et même de savourer un peu de détente dans les thermes d'**Évian-Les-Bains** !

Trop frais pour vous ? Vous serez alors comblés dans le sud de la France avec la douceur de **Villeneuve-lès-Avignon** ou encore de **Port-de-Bouc**.

Pour toutes nos destinations, nous vous proposons **un cadre et un accueil de choix, sécurisés**, où vous pourrez profiter de **prestations et d'accompagnement de qualité, individualisés au rythme de chacun**.

Pour vous garantir un séjour réussi et inoubliable, nos équipes sur le terrain sélectionnées à l'issue d'un **processus de recrutement et de formation strict propre à l'agence** seront attentives au **bien-être et au sourire** de chacun !

À présent, il est temps de tourner les pages de cette ode au voyage ! Vous y trouverez probablement une envie naissante de vacances bien méritées !

Nous nous tenons bien entendu dès à présent à votre écoute pour vous accompagner dans la concrétisation de votre prochain projet de vacances !

Profitez et à bientôt !

Amandine, Benoît, Raphaël et Yoann





AUTONOMIE ET FATIGABILITÉ

Les séjours proposés s'adressent aux adultes en situation de handicap mental dont le comportement est stabilisé, sans soins médicaux quotidiens et qui ne présentent pas de déficience motrice majeure nécessitant un fauteuil roulant ou un déambulateur. Pour le bien-être des vacanciers, nous avons défini, pour chacun de nos séjours, trois niveaux d'autonomie des personnes accueillies. Le niveau d'autonomie du vacancier est basé sur la gestion de son quotidien et de sa prise en charge : toilette, habillement, activités, comportement et argent personnel. Nous tenons à vous informer qu'une personne peut avoir un comportement différent sur son lieu de vacances et dans sa vie courante.

> PERSONNE DE BONNE AUTONOMIE

- Se prend en charge totalement dans les actes de la vie quotidienne (toilette, habillement, gestion du linge,...)
- S'exprime facilement et émet des choix dans les activités proposées
- Pas de problème de comportement / Comportement sociable
- Pas de problème de motricité / Bonne condition physique
- Bonne notion de gestion de l'argent personnel (surveillance discrète lors des achats)

> PERSONNE AUTONOME

- Se lave seul et s'habille seul, une surveillance discrète peut être nécessaire
- Peut nécessiter d'être stimulé dans les activités proposées
- Pas de problème de comportement mais peut nécessiter un temps d'adaptation
- Se déplace sans difficulté mais peut être fatigable
- Peut nécessiter une aide dans la gestion de l'argent personnel

> PERSONNE D'AUTONOMIE RELATIVE

- Peut nécessiter une aide ponctuelle pour la toilette et la gestion de la vêtue
- Besoin de stimulation possible dans les choix et les activités
- Pas de problème de comportement mais un temps d'adaptation peut être nécessaire
- Se déplace sans difficulté mais peut être fatigable
- Nécessite une aide dans la gestion de l'argent personnel

Afin d'accompagner au mieux nos vacanciers dans le choix de leur séjour de vacances, nous avons souhaité mettre en place un indicateur permettant d'évaluer la fatigabilité d'un séjour selon ses caractéristiques. Cet indicateur comprend différents paramètres, il doit être interprété avec prudence, n'hésitez pas à nous solliciter pour vous accompagner dans votre choix. Il tient compte de la fatigabilité liée au lieu d'hébergement et/ou aux excursions et activités pratiquées.

Nous avons évalué chacun de nos séjours, et les avons classés selon une échelle de 5 niveaux, du séjour le moins fatigant au plus fatigant afin de vous permettre de mieux les apprécier et de les sélectionner en connaissance de cause :

- Indice 1/5 : peu fatigant, convenant à tout vacancier
- Indice 2/5 : peu fatigant, convenant à tout vacancier mais pouvant causer une fatigue temporaire
- Indice 3/5 : pouvant être ressenti comme fatigant pour certaines personnes en bonne condition physique
- Indice 4/5 : ne convenant qu'à des vacanciers en bonne condition physique
- Indice 5/5 : réservé à des personnes en excellente forme physique et dotées d'une excellente capacité de récupération.



ACCOMPAGNEMENT

Afin de garantir des séjours de vacances adaptés aux besoins et au bien-être des vacanciers, notamment pour la prise en charge au quotidien, les animations, les activités et plus généralement pour le bon déroulement du séjour dans le respect de leur bien-être, nous organisons des séjours avec un taux d'encadrement d'un accompagnateur pour 4 à 6 vacanciers.

DES ÉQUIPES COMPÉTENTES ET COMPLÉMENTAIRES

Nous organisons le recrutement et constituons les équipes pédagogiques afin que les compétences et les expériences de chacun soient complémentaires tout en tenant compte des profils, des diplômes et formations nécessaires au bon déroulement des vacances des adultes en situation de handicap. Nos équipes encadrantes sont constituées d'un Responsable de Séjour ainsi que d'animateurs et sont issues principalement du milieu socio-éducatif et de l'animation et d'écoles de formation aux métiers du secteur social.

Les activités spécifiques proposées sur certains séjours (équitation par exemple) sont encadrées par des professionnels (brevet d'état, brevet d'éducateur sportif...) conformément à la législation en vigueur. Ces professionnels sont, bien entendu, accompagnés par nos équipes d'animation.

Nous tenons à préciser que nos équipes n'ont pas vocation à se substituer aux équipes éducatives, elles se placent dans un contexte d'accompagnement durant ce temps de vacances. Elles restent en relation avec les familles ou avec les personnes référentes des établissements si le comportement ou l'état de santé du vacancier le nécessite.

FORMATION DES ACCOMPAGNATEURS

Outre leurs formations et leur expérience propre, chacun de nos accompagnateurs bénéficie d'une formation spécifique dispensée par notre service de formation interne. Des sessions obligatoires sont organisées et animées par un permanent de notre agence. Elles ont trait au public accueilli, à la gestion sanitaire, à la vie quotidienne, aux animations et activités ou encore à l'organisation, à la logistique et à l'application des protocoles en vigueur.

FORMATION DES RESPONSABLES DE SÉJOUR

Une formation interne est imposée aux responsables de séjours afin que chaque responsable puisse échanger sur ses expériences et ses attentes. Cette formation se déroule autour de plusieurs thématiques qui reprennent et approfondissent l'organisation du séjour dont ils seront les responsables. Ils doivent également réaliser un projet de séjour en collaboration étroite avec les membres de leur équipe.

LA COORDINATION DES SÉJOURS : UN SUIVI PERMANENT

Afin d'assurer un contrôle permanent des séjours et un soutien aux équipes d'encadrement, les coordinateurs de secteur ainsi que les permanents de l'agence ont la charge, durant le déroulement des séjours, de maintenir un contact téléphonique régulier avec les responsables des séjours et de se rendre, selon les besoins, sur les lieux de séjours afin d'en garantir le bon déroulement et la conformité avec notre cahier des charges.



SUIVI MÉDICAL

INFIRMIÈRE LIBÉRALE ET CABINET MÉDICAL

La Grande Ourse Voyages Adaptés sollicite, selon les besoins, une Infirmière Diplômée d'État sur chacun de ses séjours pour effectuer tous les soins (injections, pansements,...), remplir les semainiers si nécessaire, donner les consignes de distribution des traitements aux membres de l'équipe d'encadrement. Nous vous rappelons qu'une ordonnance est obligatoire pour son intervention.

De même, un cabinet médical, proche du lieu de séjour, est informé de la présence de notre groupe et pourra être amené à intervenir auprès de nos vacanciers.

LES JOURNÉES DE TRANSPORT

Pour les journées de transport, une pochette transport isotherme vous sera fournie afin d'y placer les médicaments suffisants pour le voyage aller et le voyage retour.

PENDANT LE SÉJOUR

Durant le séjour et conformément à la législation, tous les traitements seront sous contrôle de nos équipes et rangés dans un contenant fermé à clef, lui-même situé dans un local approprié et fermé à clef.

Pour les vacanciers ayant besoin d'un traitement médical, vous avez le choix entre deux solutions : utiliser les semainiers offerts par La Grande Ourse Voyages Adaptés ou utiliser vos propres semainiers.

Quoi qu'il en soit vous devez obligatoirement fournir l'intégralité des piluliers pour toute la durée du séjour comme cela est indiqué dans l'instruction VAO n°DGCS/SD3B/2015/233 du 10 juillet 2015 qui a pour objet de présenter les évolutions apportées à la procédure d'agrément des organismes de séjours de vacances adaptées organisée par le décret n° 2015-267 du 10 mars 2015.

"Il est recommandé que les traitements soient préparés pour la totalité de la durée du séjour (soit, autant de piluliers que de semaines de vacances) et que les piluliers soient confectionnés en amont du séjour par la personne en situation de handicap, ses proches, son représentant légal ou l'établissement de résidence habituelle".

REMBOURSEMENT DES FRAIS MÉDICAUX

Toute avance de frais médicaux engagée par La Grande Ourse Voyages Adaptés donnera lieu à une demande de remboursement adressée au responsable légal. Les justificatifs originaux de soins lui seront retournés dès réception du règlement.

ACTES MÉDICAUX DURANT LE VOYAGE

Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons accepter de convoier les vacanciers nécessitant des actes médicaux ou infirmiers durant les temps de transport (injections, sondes urinaires,...).

INSCRIPTION ET ARGENT PERSONNEL

POUR S'INSCRIRE

1. Nous faire parvenir par email, par courrier ou par fax le bulletin de pré-réservation (page 39 ou à télécharger sur notre site internet **www.grande-ourse.org** à la rubrique Réservation / Modalités) ou pré-réserver directement en ligne le séjour choisi en cliquant sur le bouton « Réservez ce séjour » figurant en-dessous du prix du séjour sur notre site internet.

2. Nous envoyer le dossier d'inscription modifié selon l'instruction VAO n°DGCS/SD3B/2015/233 du 10 juillet 2015, à télécharger sur notre site internet www.grande-ourse.org (rubrique Réservation / Modalités), sous 3 semaines à compter de la confirmation de réservation, accompagné d'un acompte de 30% du prix du séjour plus le montant des assurances facultatives si souscrites.

> **La fiche administrative (page 41) ainsi que les fiches de renseignements n°1, 2 et 3 (pages 42 à 44)** doivent obligatoirement être datées et signées par le vacancier ou son représentant légal.

> **La fiche médicale (page 45)** doit obligatoirement être datée et signée par le vacancier ou son représentant légal et par le médecin traitant.

> **La fiche d'engagements (page 46)** doit obligatoirement être datée et signée par le représentant légal et par le médecin traitant.

À DÉFAUT, LE DOSSIER SERA RETOURNÉ !

LA DATE LIMITE DE PAIEMENT DU SOLDE DU SÉJOUR EST FIXÉE AU PLUS TARD : LE 06/11/2026 POUR LES SÉJOURS EN FRANCE ET LE 23/10/2026 POUR LES SÉJOURS AVEC TRANSPORT AÉRIEN Y COMPRIS CROISIÈRE MÉDITERRANÉE

TOUT SÉJOUR NON SOLDÉ AVANT LE DÉPART DONNERA LIEU À UNE ANNULATION SANS PRÉAVIS NI REMBOURSEMENT.

GESTION DE L'ARGENT PERSONNEL

Pour toutes les dépenses personnelles du vacancier (boissons, souvenirs, tabac,...), nous conseillons une somme d'environ 30€ par semaine. N'OUBLIEZ PAS DE TENIR COMPTE DE LA CONSOMMATION DE CIGARETTES POUR LES FUMEURS !

Pour les vacanciers ayant besoin d'un accompagnement pour gérer leur argent, et par mesure de sécurité, nous vous invitons à nous transmettre leur argent personnel au plus tard un mois avant les départs. Aucune somme d'argent ne pourra être acceptée par les accompagnateurs lors des départs !

Nos équipes d'encadrement gèreront cet argent conformément aux informations figurant dans le dossier de réservation. À la fin du séjour le responsable légal recevra une fiche détaillée des dépenses accompagnée des justificatifs d'achats supérieurs à 8€. Nos équipes ont pour consignes de remettre le solde d'argent personnel directement au vacancier s'il est inférieur à 8€. Le cas échéant, le solde de cet argent sera restitué au responsable légal par chèque ou virement bancaire.

Pour les vacanciers souhaitant le gérer seul, ou si l'argent personnel n'est pas transmis à l'organisme au moins un mois avant le début du séjour, la responsabilité de La Grande Ourse Voyages Adaptés ne pourra aucunement être engagée en cas de perte ou de vol. De plus, La Grande Ourse Voyages Adaptés ne pourra être tenue pour responsable de la nature des achats et des sommes dépensées pendant le séjour.

MODALITÉS DE PAIEMENT (Attention : veiller à faire 2 chèques séparés pour l'inscription et l'argent personnel)

	RÈGLEMENT DE L'INSCRIPTION	RÈGLEMENT DE L'ARGENT PERSONNEL
Par virement bancaire	IBAN FR76 1080 7000 2662 4213 2637 253 BIC : CCBPFRPPDJN	IBAN FR76 1080 7000 2672 4213 2637 106 BIC : CCBPFRPPDJN
Par chèque (1 par règlement)	À l'ordre de La Grande Ourse 4 rue du Général de Gaulle • 70400 HÉRICOURT	

> **MERCI DE PRÉCISER LE NOM DU VACANCIER AINSI QUE SON NUMÉRO DE RÉSERVATION**

> **MERCI DE NOUS TRANSMETTRE VOTRE RIB POUR LA RESTITUTION DU SOLDE ÉVENTUEL DE L'ARGENT PERSONNEL**



ASSURANCES

INCLUS DANS LE PRIX DU SÉJOUR

L'assurance Responsabilité Civile et Rapatriement est incluse dans le prix des séjours. L'assurance Responsabilité Civile est couverte par Hiscox (contrat n° PRC 0190562), celle du rapatriement par ASSUREVER (conditions sur notre site Internet). Cette assurance garantit au vacancier les interventions et les soins médicaux nécessaires ainsi que son rapatriement sur son lieu de résidence si son état de santé le nécessite.

EN OPTION, NOUS VOUS PROPOSONS :

1- L'assurance annulation / bagages (4,5% du prix de vente du séjour)

L'assurance annulation garantit le remboursement des sommes versées en cas d'annulation avant le séjour pour accident ou maladie grave ou décès du vacancier ou d'un proche parent (ascendant et descendant direct, conjoint ou concubin). Une franchise de 50€ sera déduite pour les frais de dossier. L'assurance bagages garantit un remboursement allant jusqu'à 300€ en cas de disparition et détériorations accidentelles consécutives à un vol (ou à une effraction) sur présentation du dépôt de plainte et des justificatifs originaux des objets perdus ou volés. Une franchise de 30€ sera déduite pour les frais de dossier.

2- L'assurance annulation / interruption (5,5% du prix de vente du séjour)

En complément de l'assurance annulation / bagages, cette assurance garantit le remboursement au prorata temporis du séjour en cas d'interruption pour raison médicale du vacancier ou décès d'un proche parent (ascendant et descendant direct). Une franchise de 50€ sera déduite pour les frais de dossier.

3- L'assurance protection sanitaire (+1.5% sur l'option 1 ou l'option 2)

Nous vous proposons une option « Protection Sanitaire » ajoutée directement à nos assurances déjà proposées. Cette option couvre l'annulation du séjour pour maladie déclarée dans le mois précédent le départ **en cas d'épidémie ou de pandémie**. Une franchise de 15€ sera déduite pour les frais de dossier.

Les assurances annulation et interruption interviennent dans les conditions suivantes :

- **Maladie grave du vacancier**

(y compris l'aggravation d'une maladie antérieure ou des séquelles d'un accident antérieur) ou accident corporel grave. Le vacancier devra fournir impérativement un certificat médical motivé ou un bulletin d'hospitalisation précisant l'impossibilité de participer au séjour ou au voyage.

- **Décès du vacancier, de son conjoint, d'un proche parent** (ascendant ou descendant direct)

Un certificat de décès devra être fourni à La Grande Ourse Voyages Adaptés ainsi que la preuve de la descendance ou de l'ascendance.

- Toute demande de remboursement au titre de la garantie bagages devra être faite, au plus tard dans les 7 jours, à La Grande Ourse Voyages Adaptés avec les justificatifs originaux et sera envoyée par lettre recommandée avec AR.
- Les garanties annulation / bagages ou annulation / interruption ainsi que protection sanitaire doivent être impérativement souscrites et réglées le même jour que l'achat du séjour.

Vous pouvez consulter les conditions générales et spéciales de nos assurances voyage sur notre site Internet :
www.grande-ourse.org / Rubrique Réservation / Assurances

AIDES POSSIBLES

Nous vous rappelons que divers dispositifs publics et privés sont à disposition de vos résidents et usagers pour leur faciliter l'accès aux vacances. Vous trouverez, ci-dessous, le détail de chacun de ces dispositifs. Pour vos demandes de prise en charge, notre surcoût handicap s'élève à 40%.

LES DISPOSITIFS PUBLICS

La Prestation de Compensation du Handicap : elle prend en charge les aides techniques et humaines ou les aménagements d'infrastructures (hébergement, véhicules) liés au handicap. Si vous êtes bénéficiaire de la PCH, vous pouvez demander une prise en charge au titre des surcoûts liés au transport ou des aides spécifiques ou exceptionnelles pour les vacances. Les non bénéficiaires de la PCH peuvent également solliciter leur MDPH qui dispose d'un Fonds Départemental de Compensation du Handicap destiné à la prise en charge partielle ou totale du surcoût lié au handicap. La demande est à adresser par courrier à la MDPH de votre lieu de résidence, en faisant ressortir le surcoût lié au handicap de votre projet de vacances.

Attention : il est nécessaire de s'y prendre à l'avance, le temps de réponse étant long.

La Caisse d'Allocations Familiales : elle distribue des Bons Vacances sous conditions de ressources. Des aides complémentaires peuvent être accordées. Les conditions d'attribution sont variables selon des départements : il est nécessaire de se renseigner auprès de la CAF de votre département.

Les Centres Communaux d'Action Sociale : ils peuvent être sollicités dans le cadre de vos besoins en soutien financier pour un départ en vacances.

Les services sociaux des Caisses Primaires d'Assurance Maladie disposent d'un fonds de secours pour les personnes ayant de très faibles ressources. Ils peuvent notamment être sollicités pour la prise en charge des frais de transports adaptés.

Les collectivités territoriales : les Conseils Généraux et les Conseils Régionaux disposent de services sociaux que vous pouvez contacter pour demander à bénéficier d'une aide pour le financement de votre budget vacances.

L'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances) : cet organisme public attribue des Aides aux Projets Vacances destinées à aider les départs en vacances des personnes en situation de fragilité économique et sociale, notamment les personnes en situation de handicap.

LES DISPOSITIFS PRIVÉS

Les mutuelles : elles peuvent disposer d'une ligne budgétaire pour des actions sociales en faveur de leurs adhérents. Il ne faut pas hésiter à contacter le service adhérents pour savoir si vous êtes éligibles à une aide exceptionnelle dans ce cadre.

Les Caisses de Retraite : régime général ou caisses complémentaires, l'action sociale des caisses de retraite peut prendre en charge une partie de votre budget vacances.

Les Comités d'Entreprises : certains CE ont un budget alloué à la problématique du handicap et peuvent attribuer des aides à leurs salariés ou à leurs ayant-droits pour le financement de leur projet de vacances.



Notre agence de voyage dispose de l'**agrément ANCV** qui permet à vos résidents et usagers de régler, en partie ou en totalité, leurs séjours de vacances par l'intermédiaire de chèques vacances. Le chèque vacances est utilisable toute l'année pour des prestations en France (y compris les DOM-TOM) et à destination des pays de l'Union Européenne. Ce dernier est valable 2 ans en plus de son année d'émission. N'hésitez pas à nous contacter (03 66 72 62 18) pour de plus amples informations et à consulter le site Internet **www.ancv.com**.



ORGANISATION TRANSPORT

LES MODES DE TRANSPORT

Notre système de transport permet d'optimiser la durée du trajet en privilégiant des transferts les plus directs possible vers les lieux de séjours dans le respect du bien-être et de la sécurité de chaque vacancier. Les horaires ainsi que les lieux de rendez-vous sont communiqués environ un mois avant les départs.

VOYAGE EN AUTOCAR

Pour les voyages aller et retour, La Grande Ourse Voyages Adaptés a fait le choix d'organiser la grande majorité des transports avec des autocars de grand tourisme, conduits par des conducteurs professionnels et offrant les meilleures garanties de sécurité. Ce sont des véhicules de grand confort qui permettent à nos vacanciers de voyager dans les meilleures conditions. Pour information, un autocar parcourt en moyenne 70 à 80 km en 1 heure sans compter les éventuels aléas de la circulation et le temps de pause obligatoire que doivent respecter les conducteurs. En fonction de la taille des groupes et des trajets, d'autres moyens de transports pourront être utilisés (minibus, train, avion, taxi...). **Les temps de trajet peuvent être longs et fatigants.**

À ce titre, il est recommandé de veiller au choix de la destination en tenant compte de l'éloignement géographique. Dans l'optique de vous proposer des prises en charge de proximité, nous organisons des arrêts supplémentaires le long de l'itinéraire et les trajets ne sont pas toujours directs. Des temps de pause sur des lieux de correspondance spacieux et confortables sont organisés pour les longs trajets, afin que les vacanciers puissent se restaurer, se distraire et se reposer.

VOYAGE EN AVION

Pour tous les séjours nécessitant un déplacement en avion, un courrier vous sera envoyé pour vous proposer différentes options suivant les heures de départs et d'arrivées. Ces options sont possibles à l'aller et/ou au retour :

- Un rendez-vous directement à l'aéroport le jour du départ.
- Un accueil la veille du départ, dans une des gares SNCF de Paris moyennant la somme de 170€
> incluant l'accueil, l'accompagnement, l'hébergement, la restauration, les transferts gare/hébergement et hébergement/aéroport.
- Un accueil le jour même du départ, dans une des gares SNCF de Paris moyennant la somme de 85€
> incluant l'accueil, l'accompagnement et le transfert gare/aéroport.

VOYAGE EN TRAIN

Cette solution peut réduire la durée du trajet mais reste exceptionnelle en raison des contraintes de transferts vers la gare de départ ou depuis la gare d'arrivée.

VOYAGE SEUL

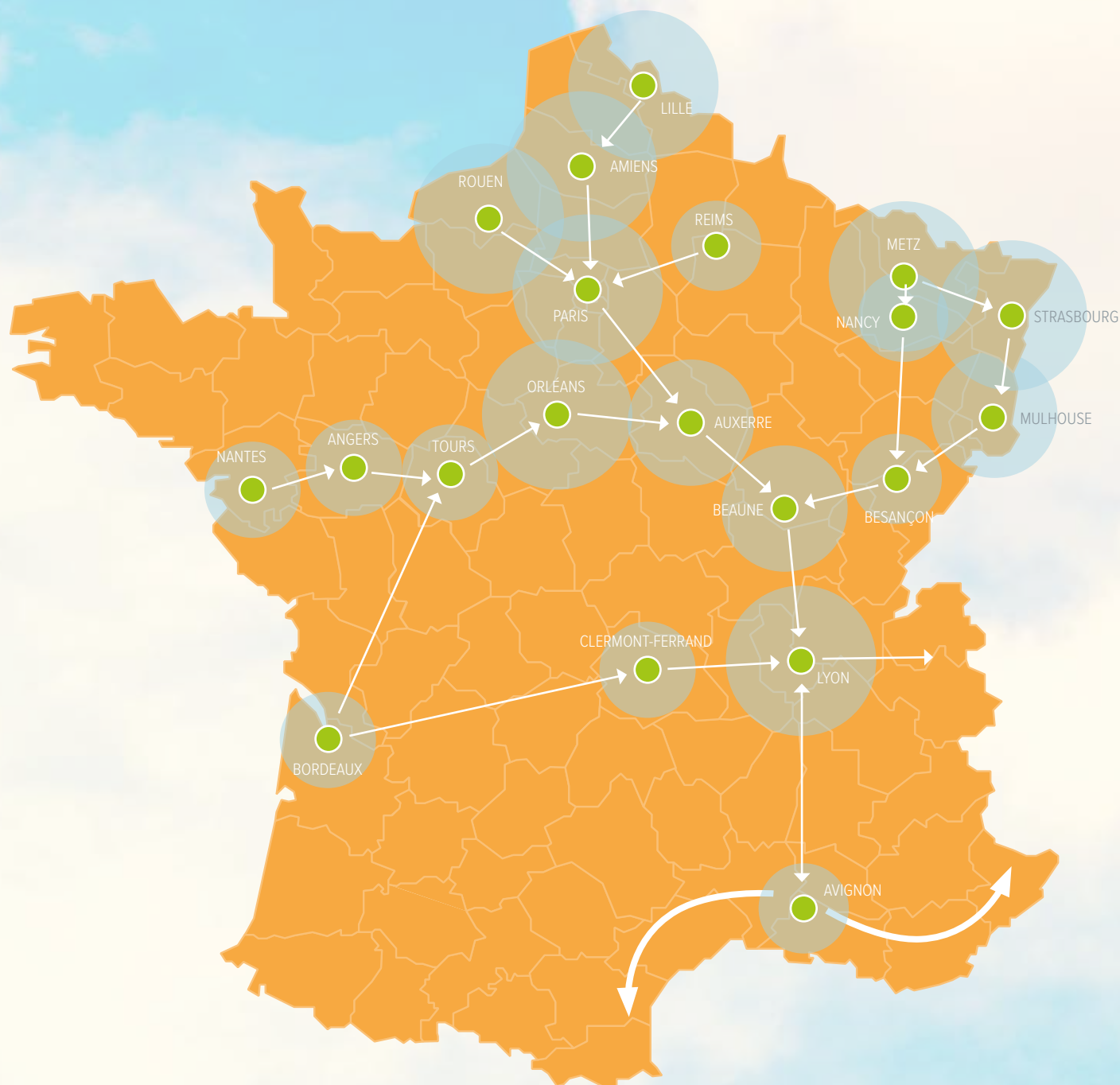
Pour les séjours en France, nous invitons vivement les vacanciers qui le souhaitent à se rendre directement sur les lieux de séjour. Ils peuvent aussi choisir notre formule "accueil en gare". Un accompagnateur de La Grande Ourse Voyages Adaptés prendra en charge le vacancier à la descente du train à la gare la plus proche du lieu de séjour. Une réduction de 150€ sera ainsi proposée pour les personnes n'utilisant pas nos transports (75€ par trajet et par personne). Cette réduction comprend le transport, l'hébergement et le dîner de la 1ère journée. Sauf cas particulier, afin de faciliter la prise en charge, les vacanciers voyageant seuls devront arriver le lendemain du début du séjour et repartir la veille de la fin du séjour.

NOTRE ORGANISATION

Si l'établissement dans lequel réside le vacancier se situe à moins d'une heure de trajet de la ville de départ (points verts sur la carte ci-contre), nous assurons la prise en charge sur l'établissement, et ce, à partir de 5 vacanciers inscrits aux mêmes dates de départ et de retour (hors séjours aériens) et partant sur le même lieu de séjour ou à proximité de celui-ci, sans coût supplémentaire. Dans les autres cas, veuillez nous consulter pour une étude personnalisée.

Pour le confort des vacanciers, n'hésitez pas à vous regrouper entre différentes structures ou services éducatifs pour une prise en charge sur un lieu de votre choix. Cela vous permet, quelle que soit votre ville de départ, d'accéder aux séjours proposés par l'agence.

ITINÉRAIRES ET PRISE EN CHARGE





INFORMATIONS PRATIQUES

- **CANADA (Québec)**

- Document obligatoire : Passeport valide + AVE
- Décalage horaire : - 6h
- Devise : Dollar canadien
- Indicatif téléphonique : pour appeler depuis la France 00 1

- **ÉTATS-UNIS (New York)**

- Document obligatoire : Passeport valide + ESTA
- Décalage horaire : - 6h
- Devise : Dollar américain
- Indicatif téléphonique : pour appeler depuis la France 00 1

- **ESPAGNE (y compris Canaries)**

- Document obligatoire : CNI ou passeport valide
- Décalage horaire Canaries : - 1h
- Devise : Euro
- Indicatif téléphonique : pour appeler depuis la France 00 34

- **ITALIE**

- Document obligatoire : CNI ou passeport valide
- Devise : Euro
- Indicatif téléphonique : pour appeler depuis la France 00 39

- **MALTE**

- Document obligatoire : CNI ou passeport valide
- Devise : Euro
- Indicatif téléphonique : pour appeler depuis la France 00 356

- **MAROC**

- Document obligatoire : passeport valide
- Devise : Dirham marocain
- Indicatif téléphonique : pour appeler depuis la France 00 212

- **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**

- Document obligatoire : CNI ou passeport valide
- Devise : Couronne tchèque
- Indicatif téléphonique : pour appeler depuis la France 00 420

- Nous vous recommandons de vous munir impérativement de la Carte Européenne d'Assurance Maladie pour les séjours suivants : **Canaries - Ténérife, Croisière Méditerranée, République Tchèque, Malte.**

* Pour les cartes d'identité délivrées entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013, bénéficiant d'une prolongation de 5 années supplémentaires, le ministère des affaires étrangères recommande de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une Carte d'Identité Nationale portant une date de validité dépassée (bien qu'elle soit considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité). En effet, si les autorités des pays étrangers sont informées de cette nouvelle mesure, il ne peut être garanti que celle-ci soit comprise et assimilée par d'autres acteurs (compagnies aériennes, banques, commerces...).

Concernant nos séjours avec transport aérien, toute détention de médicaments doit pouvoir être justifiée par une prescription médicale.

IMPORTANT

Lors du choix de la destination, veillez à respecter le degré d'autonomie correspondant aux critères d'accueil du séjour proposé. Dans le cas contraire, nous serions contraints de refuser l'inscription lors de la lecture du dossier et de vous proposer une destination plus adaptée. Veuillez également vous assurer de l'exactitude des informations indiquées dans le dossier de réservation pour la pleine réussite des vacances.

NOS PRIX COMPRENNENT

L'hébergement, la restauration, l'encadrement, les transports, les activités, les excursions et l'assurance responsabilité civile / rapatriement.

NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

Les dépenses à caractère personnel, les dépenses médicales inhérentes au vacancier, les assurances annulation / bagages / interruption / protection sanitaire.

NOS SÉJOURS ADAPTÉS

PAGES	NOS SÉJOURS HIVER 2026-2027	AUTONOMIE	IF	7 JOURS 27/12/2026 au 02/01/2027	11 JOURS 23/12/2026 au 02/01/2027
-------	-----------------------------	-----------	----	-------------------------------------	--------------------------------------

SÉJOURS À L'ÉTRANGER						
14	CANADA / Québec / Magie de l'hiver canadien	BA	-	-	5	8 JOURS (du 26/12/2026 au 02/01/2027) : 3895 €
16	ÉTATS-UNIS / Noël enchanté à New York	BA	-	-	5	8 JOURS (du 20/12/2026 au 27/12/2026) : 3995 €
17	CANARIES / Ténérife / Fin d'année sur une île au soleil	BA	-	-	3	8 JOURS (du 19/12/2026 au 26/12/2026) : 2395 €
18	MAROC / Nouvel An à Marrakech	BA	-	-	4	8 JOURS (du 26/12/2026 au 02/01/2027) : 2395 €
19	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE / Prague / Traditions festives	BA	-	-	4	5 JOURS (du 23/12/2026 au 27/12/2026) : 1795 €
20	CROISIÈRE / Évasion au soleil de Méditerranée	BA	A	-	3	8 JOURS (du 21/12/2026 au 28/12/2026) : 2495 €
21	ÎLE DE MALTE / Douceur méditerranéenne	BA	A	-	3	- 2395 €

SÉJOURS DÉTENTE ET DÉCOUVERTES						
22	PARENTHÈSE ENCHANTÉE À PARIS	BA	-	-	5	1895 € 2395 €
23	MAGIE DE NOËL EN ALSACE / Obernai	BA	A	-	3	- 2495 €
24	FÉÉRIES ET DÉTENTE EN ALSACE / Orbey	-	A	-	3	- 2495 €
25	MARCHÉS DE NOËL ALSACIENS / Burnhaupt-le-Haut	BA	A	-	3	- 2295 €
26	NOËL AU CŒUR DE LA BOURGOGNE / Dijon	-	A	-	2	1695 € 2095 €
27	DÉTENTE AU BORD DU LAC LÉMAN / Évian-les-Bains	BA	A	-	2	- 2395 €
28	LUMIÈRES ET RENCONTRES ANIMALES / Lyon	-	A	-	3	1595 € 2095 €

SÉJOURS MONTAGNE						
29	BUSSANG / Escapade ressourçante dans les Vosges	BA	-	-	3	- 2795 €
30	LAMOURA / Plaisirs d'hiver dans le Jura	BA	A	-	3	- 2295 €
31	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS / Bien-être dans les Alpes	BA	A	-	2	- 2195 €
32	LES CARROZ D'ARÂCHES / La montagne authentique	-	A	-	3	- 2495 €
33	ARÊCHES-BEAUFORT / Magie des fêtes dans la neige	BA	-	-	3	- 2495 €
34	AILLON-LE-JEUNE / Explorations savoyardes	-	A	-	2	- 2295 €
35	BRIANÇON / Richesses des Alpes du sud	BA	A	-	3	- 2295 €

SÉJOURS DANS LE MIDI						
36	VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON / Noël en Provence	-	A	-	2	- 2095 €
37	PORT-DE-BOUC / Douceur des fêtes en bord de mer	BA	A	-	3	- 2295 €

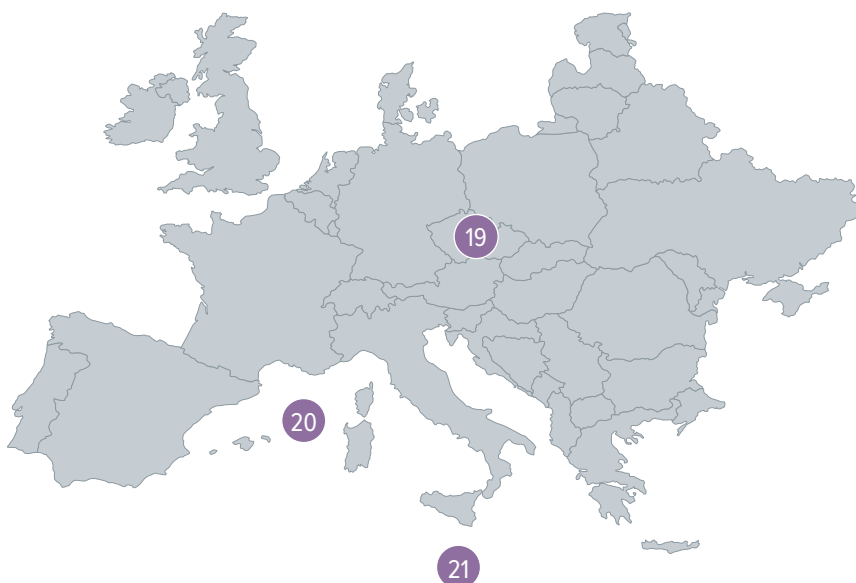
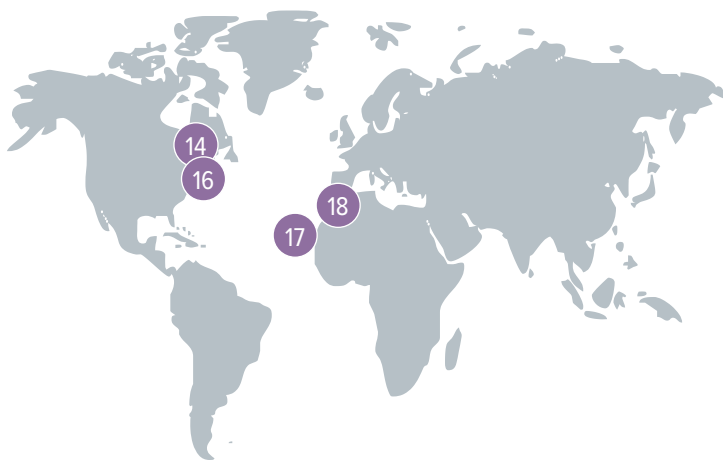
SÉJOURS À L'ÉTRANGER

Transport

Avion au départ de Paris

Options et consignes

Se reporter aux pages 8 et 10



Les numéros correspondent aux pages du catalogue



14

CANADA / QUÉBEC
Magie de l'hiver canadien



16

ÉTATS-UNIS
Noël enchanté à New York



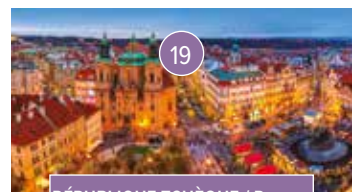
17

CANARIES / Ténérife
Fin d'année sur une île au soleil



18

MAROC
Nouvel An à Marrakech



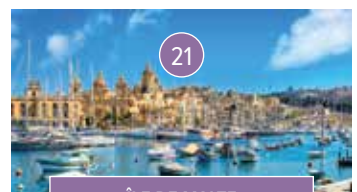
19

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE / Prague
Traditions festives



20

CROISIÈRE
Évasion au soleil de Méditerranée



21

ÎLE DE MALTE
Douceur méditerranéenne

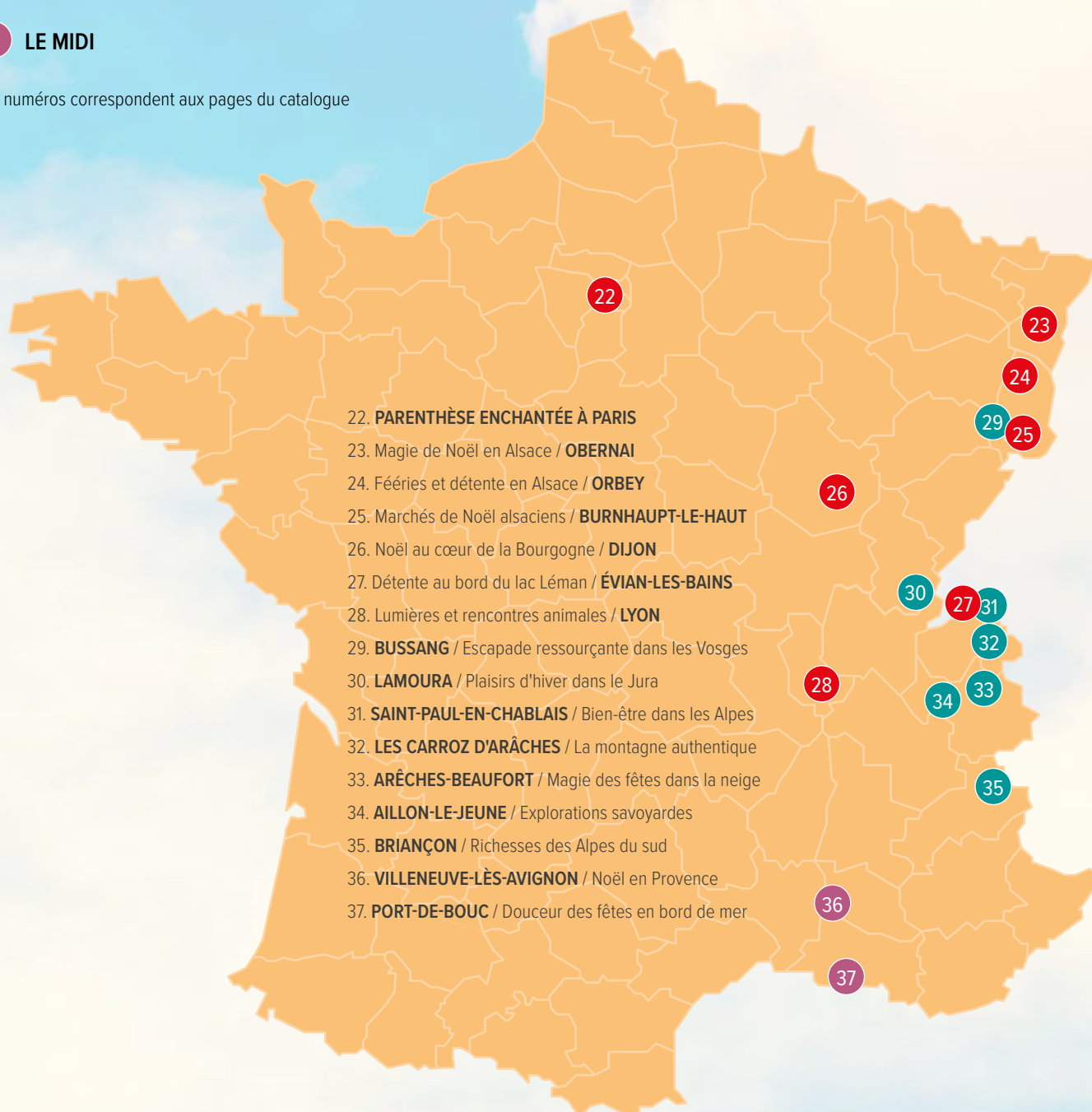
SÉJOURS EN FRANCE

● DÉTENTE ET DÉCOUVERTES

● MONTAGNE

● LE MIDI

Les numéros correspondent aux pages du catalogue



ORGANISATION DU TRANSPORT ET VILLES DE PRISE EN CHARGE : VOIR PAGES 8 & 9

Contact et informations : 03 66 72 62 19 ou transport@grande-ourse.org

NOUVEAUTÉ

SÉJOUR SEMI-ITINÉRANT

CANADA • Québec • Magie de l'hiver canadien



Un voyage d'exception, à la découverte des somptueux paysages enneigés, des deux villes emblématiques de la province et des traditions séculaires de cette belle région.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



Du 26/12/2026 au 02/01/2027

**TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS**

Transferts en autocar privé

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 5/5

BA

**PUBLIC**

12 personnes de bonne autonomie
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Hôtel*** à Montréal (3 nuits)

Hôtel *** à Québec (3 nuits)

Chambres de 2 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

Repas pris au restaurant, dont un
déjeuner dans une cabane à sucre
et un dîner dans le vieux Québec

TRANSPORT

Avion au départ de Paris

Accueil et options : page 8

Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons accueillir les personnes nécessitant des soins infirmiers pendant le séjour. Ce séjour s'adresse aux vacanciers sans difficulté motrice.

POINTS FORTS :

Traîneaux à chiens, moto-neige, glissades et patinage, visite guidée de Montréal et Québec, visite du village de Hurons...

Mais aussi :

Activités à la carte, soirées, animations et loisirs variés.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES :

Passeport valide + AVE

3895€

8 jours et 6 nuits • Hors assurance



Découvrez le programme de votre séjour*

Les visites sont effectuées avec un guide francophone

JOUR 1 : PARIS / MONTRÉAL

Convocation, formalités et envol vers le Canada. Accueil par votre guide francophone et transfert et à votre hôtel.

JOUR 2 : MONTRÉAL / LES LAURENTIDES / MONTRÉAL

Départ pour une excursion dans la région des Laurentides. Riche de ses mille visages, elle dévoile petit à petit ses lacs calmes et ses forêts immenses. Déjeuner sur place puis initiation aux traîneaux à chiens qui vous permettra d'admirer les paysages immaculés au rythme des huskies. Retour à Montréal en fin d'après-midi.

JOUR 3 : MONTRÉAL

Visite guidée de la métropole : le vieux Montréal et ses anciens édifices, la Place d'Armes, la Place Jacques Cartier, où l'on retrouve les maisons les plus anciennes, la Basilique Notre Dame, le parc du Mont Royal, dans le quartier le plus branché de la ville, le Stade Olympique, le centre ville où de vieux édifices élégants côtoient des gratte-ciels aux lignes modernes, le marché Jean-Talon, l'un des plus grands marchés d'Amérique du Nord.

Déjeuner de Smoked Meat, spécialité Montréalaise.

Reste de la journée libre pour vous permettre de faire une découverte personnelle de la ville.

JOUR 4 : MONTRÉAL / QUÉBEC

Départ pour Québec, cité historique consacrée joyau du patrimoine international par l'UNESCO. Déjeuner puis visite guidée de Québec : les plaines d'Abraham ou le parc des Champs-de-Bataille, près du Saint-Laurent, où la France perdit son empire en 1759, la Place Royale, un des plus anciens quartiers d'Amérique du Nord, le château Frontenac, symbole de la ville, la vieille ville et ses remparts, construits au cours du XVIIIème siècle, le quartier du petit Champlain, aux ruelles tortueuses, la Place d'Armes ou encore le Fort Britannique...

Lors de la visite guidée, vous verrez sur les principales rues et places de la ville s'étaler des centaines de sculptures de glace érigées à l'occasion du Carnaval de Québec.

Reste de la journée libre pour vous permettre de faire une découverte personnelle de la ville.

JOUR 5 : QUÉBEC

Départ pour le village de Val Cartier, centre de jeux d'hiver pour savourer les plaisirs des glissades sur neige.

Visite de l'Hôtel de Glace avec son Grand Hall couronné d'un magnifique lustre de glace, ses majestueuses colonnes de glace et ses bas-reliefs sculptés à même les murs de neige. Vous pourrez admirer les chambres et les suites de luxe.

Déjeuner sur place puis visite des chutes Montmorency, un des sites les plus spectaculaires de la province.

JOUR 6 : QUÉBEC

Visite du village de Hurons : à travers des reconstitutions, vous découvrirez le mode de vie de ce peuple indien.

Puis après-midi libre à Québec.

JOUR 7 : QUÉBEC / AÉROPORT DE MONTRÉAL

Temps libre pour une découverte personnelle de la ville puis départ en direction de l'aéroport de Montréal.

En cours de route un arrêt est prévu pour un déjeuner dans une "cabane à sucre" typiquement québécoise.

JOUR 8 : ARRIVÉE À PARIS DANS LA MATINÉE

*ACTIVITÉS ET VISITES LIBRES, À DÉFINIR EN ACCORD AVEC LE GROUPE. SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOUVEAUTÉ

ÉTATS-UNIS • Noël enchanté à New York



Du 20/12/2026 au 27/12/2026

Une immersion au cœur de Manhattan en fête, parée de mille lumières avec des décorations spectaculaires et extravagantes, son fameux sapin géant : un Noël inoubliable !



INDICE DE FATIGABILITÉ : 5/5

BA

**PUBLIC**

12 personnes de bonne autonomie
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Hôtel***

Situé en plein cœur de New York
Chambres de 2 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète
Repas pris au restaurant

TRANSPORT

Avion au départ de Paris
Accueil et options : page 8

NEW YORK CITY PASS (5 attractions) pour découvrir :

- L'Empire State Building, magnifique gratte-ciel Art Déco et LA star de Manhattan même si ce n'est plus le plus haut building de la ville
- Le musée américain d'Histoire Naturelle fascinant
- Le 9/11 Memorial Museum consacré aux attentats du 11 septembre 2001
- Le ferry pour découvrir l'île Liberty qui abrite la statue de la liberté et l'île Ellis avec le musée de l'immigration
- Top of the Rock, la montée à l'observatoire du Rockefeller Center avec une magnifique vue sur la ville

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

Repas festif pour Noël !**DOCUMENTS OBLIGATOIRES :**

Passeport biométrique ou électronique + ESTA

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Transports urbains

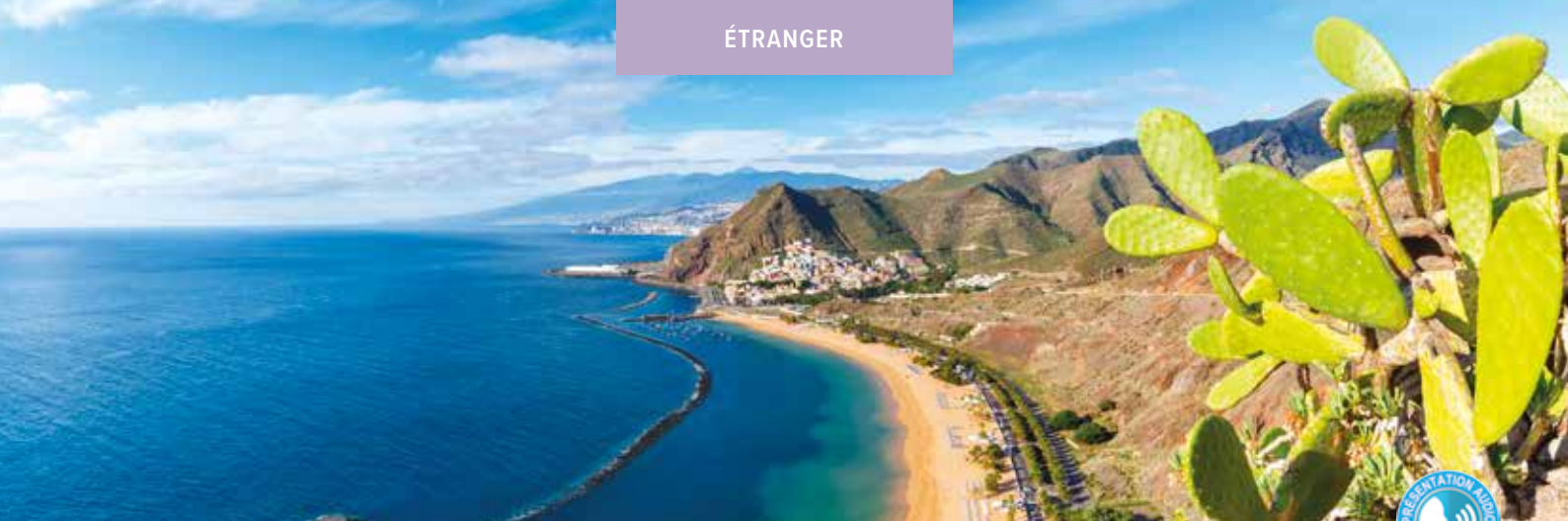
IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.

Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons accueillir les personnes nécessitant des soins infirmiers pendant le séjour. Ce séjour s'adresse aux vacanciers sans difficulté motrice.

3995€

8 jours et 6 nuits • Hors assurance



CANARIES • Ténérife • Fin d'année sur une île au soleil



Du 19/12/2026 au 26/12/2026

Un total dépaysement entre majestueux parc national du Teide et plages volcaniques, pour alterner paysages grandioses et moments de détente dans cette île au large de l'Afrique.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



PARC NATIONAL DU TEIDE



VISITE DE LA LAGUNA



PUERTO DE LA CRUZ
ET SON JARDIN BOTANIQUE

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Transports locaux

Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons accueillir les personnes nécessitant des soins infirmiers pendant le séjour. Ce séjour s'adresse aux vacanciers sans difficulté motrice.

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5



PUBLIC

12 personnes de bonne autonomie
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Hôtel club ****

Situé à proximité du centre-ville
À quelques pas de la plage de sable noir

Piscine sur place

Climatisation

Chambres de 2 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

FORMULE ALL INCLUSIVE

TRANSPORT

Avion au départ de Paris

Accueil et options : page 8

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

Repas festif pour Noël !

DOCUMENTS OBLIGATOIRES :
CNI ou passeport valide

2395€

8 jours et 7 nuits • Hors assurance



MAROC • Nouvel An à Marrakech



Du 26/12/2026 au 02/01/2027

Terminez l'année dans un décor typiquement marocain et profitez des charmes de la ville ocre, de ses souks et sa médina bouillonnante, de ses palais et ses traditions...

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



VISITE GUIDÉE DE MARRAKECH



VISITE D'UNE PALMERAIE
ET MAHARÉE À DOS DE DROMADAIRE



VALLÉE DE L'OURIKA



Mais aussi :

Cours de cuisine marocaine et dégustation de repas
Activités à la carte, soirées, animations et loisirs variés.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES :
Passeport valide

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Transferts privés

Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons accueillir les personnes nécessitant des soins infirmiers pendant le séjour. Ce séjour s'adresse aux vacanciers sans difficulté motrice.

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 4/5



PUBLIC

12 personnes de bonne autonomie
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Hôtel****

Idéalement situé au cœur de Marrakech, proche des principaux centres d'intérêt

Cadre chaleureux mêlant confort moderne et charme marocain

Piscine sur place

Chambres de 2 personnes avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

Repas de midi pris au restaurant

TRANSPORT

Avion au départ de Paris

Accueil et options : page 8

2395€

8 jours et 7 nuits • Hors assurance

NOUVEAUTÉ

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE • Prague • Traditions festives



Du 23/12/2026 au 27/12/2026

Plongez dans l'atmosphère magique de la capitale tchèque au moment des fêtes avec ses rues somptueusement illuminées et re-vivez le charme des traditions anciennes.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



CROISIÈRE SUR LA VLTAVA



VISITE GUIDÉE DE LA VIEILLE VILLE



QUARTIER DU CHÂTEAU

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Transports urbains et transferts privés

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 4/5

**PUBLIC**

12 personnes de bonne autonomie
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Hôtel****

Situé à proximité du centre de Prague, dans un quartier verdoyant et calme, dans une belle villa art déco de style familial
Spa avec sauna et jacuzzi
Chambres de 2 personnes avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

Avion au départ de Paris
Accueil et options : page 8

Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons accueillir les personnes nécessitant des soins infirmiers pendant le séjour. Ce séjour s'adresse aux vacanciers sans difficulté motrice.

1795€

5 jours et 4 nuits • Hors assurance

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

Repas festif pour Noël !

DOCUMENTS OBLIGATOIRES :
CNI ou passeport valide



CROISIÈRE • Évasion au soleil de Méditerranée



Du 21/12/2026 au 28/12/2026

À bord d'un luxueux paquebot, laissez-vous porter par les flots méditerranéens entre la côte italienne et la côte espagnole et profitez de superbes escales riches en découvertes.

VOTRE
VIE
À BORD



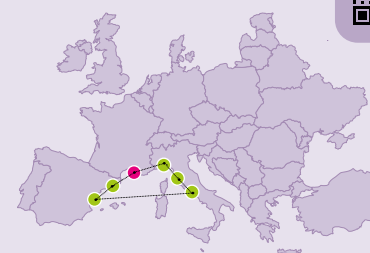
DÉTENTE TOUT CONFORT



MENUS VARIÉS ET DE QUALITÉ



ANIMATIONS À BORD



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5

A

BA



PUBLIC

12 personnes autonomes
et de bonne autonomie
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Paquebot de croisière MSC Sinfonica
Cabines doubles
avec salle de bains et toilettes
Piscine à bord

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

Paquebot de croisière de luxe
Accueil : gare de Marseille
Accueil J-1 à Marseille : + 170 €

Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons accueillir les personnes nécessitant des soins infirmiers pendant le séjour. Ce séjour s'adresse aux vacanciers sans difficulté motrice.

POINTS FORTS :

Embarquez à bord d'un navire d'exception combinant confort, élégance et évasion. Profitez d'animations variées en journée comme en soirée, ainsi que d'espaces dédiés à la détente pour un séjour alliant loisirs et relaxation.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES :
CNI ou passeport valide

LES ESCALES

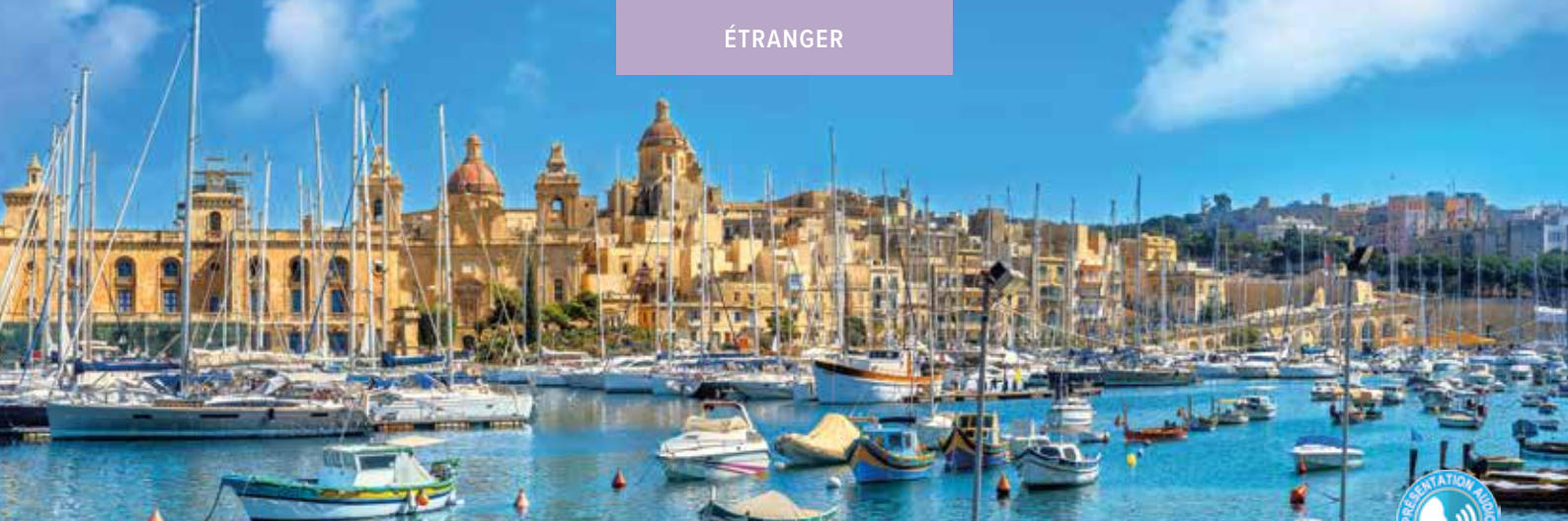
Départ Marseille
Gênes / Livourne (Florence) / Civita-
vecchia (Rome)
Valence / Barcelone
Retour Marseille

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.

2495€

8 jours et 7 nuits • Hors assurance



ÎLE DE MALTE • Douceur méditerranéenne



Explorez ce petit bijou de la Méditerranée qui regorge de curiosités, entre ses petites îles bucoliques aux eaux transparentes et l'empreinte omniprésente de la chevalerie.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



MARINE PARK

Du 23/12/2026 au 02/01/2027



ÎLE DE GOZO



LA VALETTE



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5

A

BA



PUBLIC

12 personnes autonomes
et de bonne autonomie
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Hôtel***

Situé au cœur de St Paul's Bay
À proximité des commerces et du
front de mer

Cadre agréable et convivial
Piscine intérieure et extérieure
Chambres de 2 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

Avion au départ de Paris
Accueil et options : page 8

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Transports locaux

Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons accueillir les personnes nécessitant des soins infirmiers pendant le séjour. Ce séjour s'adresse aux vacanciers sans difficulté motrice.

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

**Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !**

DOCUMENTS OBLIGATOIRES :
CNI ou passeport valide

11 JOURS • 2395 €
Hors assurance



PARENTHÈSE ENCHANTÉE À PARIS



Séjournes au coeur de la capitale parée de mille lumières pour les fêtes, découvrez ses monuments incontournables, les statues de cire du musée Grévin, la magie de Disney...

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



LES INCONTOURNABLES

Du 23/12/2026 au 02/01/2027
Du 27/12/2026 au 02/01/2027



MUSÉE GRÉVIN



DISNEYLAND

POINTS FORTS :

Découverte des monuments parisiens, statues de cire du musée Grévin, Noël enchanté des parcs Disney

Mais aussi :

Activités à la carte, soirées, animations et loisirs variés.

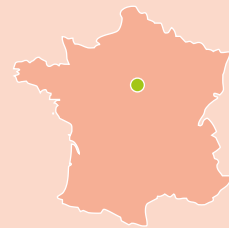
**Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !**

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Transports urbains

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 5/5



PUBLIC

18 personnes de bonne autonomie
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Centre de séjour
Situé dans un environnement calme au sud de Paris
Cadre agréable et sécurisé
Chambres de 2 à 3 personnes avec salle de bains et toilettes
Quelques lits superposés

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

PAS DE PRISE EN CHARGE

TRANSPORT ALLER LE 27/12/2026 :

Accueil en gare de Paris

En autocar Grand Tourisme

Villes de prise en charge : page 9

11 JOURS • 2395 €
7 JOURS • 1895 €
Hors assurance

EUROPA PARK : 110€

MAGIE DE NOËL EN ALSACE • Obernai



Du 23/12/2026 au 02/01/2027

Un séjour gourmand dans un superbe écrin de verdure, dégustez des spécialités locales et partez à la découverte des nombreux attraits de cette splendide région.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



PALAIS DU PAIN D'ÉPICES



MARCHÉS DE NOËL ALSACIENS



MAISON DE LA CHOUCROUTE

POINTS FORTS :

Marchés de Noël typiques
Village vacances *** au cœur de l'Alsace

Mais aussi :

Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

**Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !**

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

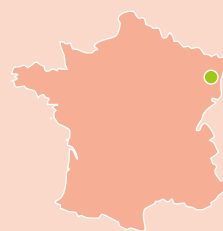
Véhicule à disposition

EUROPA PARK : 110€

Élu meilleur parc d'Europe
CNI indispensable

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5

A**BA****PUBLIC**

18 personnes autonomes
et de bonne autonomie
4 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Village vacances ***

Situé dans un parc arboré

Cadre chaleureux et confortable

Hammam sur place

Chambres de 2 personnes

avec salle de bains et toilettes

CHAMBRE INDIVIDUELLE : +600€**RESTAURATION**

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme

Villes de prise en charge : page 9

11 JOURS • 2495 €
Hors assurance

FÉÉRIES ET DÉTENTE EN ALSACE • Orbey



Émerveillez-vous des trésors typiquement alsaciens que sont les marchés de Noël, régalez-vous de délicieuses spécialités et profitez de séances dans l'espace bien-être.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



MARCHÉS DE NOËL ALSACIENS

Du 23/12/2026 au 02/01/2027



VISITE ET DÉGUSTATION

CONFISERIE DES HAUTES VOSGES



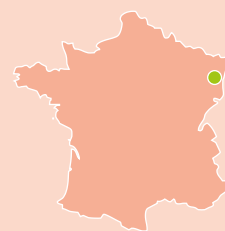
ESPACE DÉTENTE

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Véhicule à disposition

MAILLOT DE BAIN INDISPENSABLE**IMPORTANT :**

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5

A

**PUBLIC**

15 personnes autonomes
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Village vacances***

Au cœur des Vosges alsaciennes

Piscine intérieure

Espace détente avec sauna et hammam

Chambres de 2 personnes
avec salle de bains et toilettes**CHAMBRE INDIVIDUELLE : +550€****RESTAURATION**

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme

Villes de prise en charge : page 9

POINTS FORTS :

Au cœur des Vosges
alsaciennes, piscine, espace
bien-être

Mais aussi :

Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

**Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !**

11 JOURS • 2495€
Hors assurance



MARCHÉS DE NOËL ALSACIENS • Burnhaupt-le-Haut

Du 23/12/2026 au 02/01/2027

Une immersion dans l'extraordinaire patrimoine alsacien, au travers de son fabuleux village-musée vivant et de ses marchés de Noël aux décors enchanteurs.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



ÉCOMUSÉE D'ALSACE



EGUISHEIM



MARCHÉS DE NOËL ALSACIENS

POINTS FORTS :

Au cœur de l'Alsace, découverte d'un territoire riche en paysages et en traditions

Mais aussi :

Activités à la carte, soirées, animations et loisirs variés.

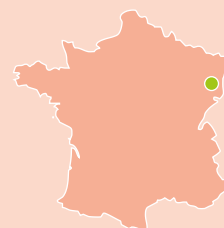
**Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !**

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Véhicule à disposition

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5

A

BA



PUBLIC

15 personnes autonomes
et de bonne autonomie
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Camping****

Situé en pleine nature, dans un
environnement calme et arboré
Mobil-homes et chalets
Chambres de 2 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète
Spécialités locales

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme
Villes de prise en charge : page 9

11 JOURS • 2295€
Hors assurance

PATINOIRE : 15€

NOËL AU CŒUR DE LA BOURGOGNE • Dijon



Faites la tournée des Grands Ducs à travers la capitale de la Bourgogne en fête ! Une combinaison de découvertes animales, culturelles et gustatives vous y attend.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



MARCHÉS DE NOËL

Du 23/12/2026 au 02/01/2027
Du 27/12/2026 au 02/01/2027



DÉCOUVERTE DU PAIN D'ÉPICES



FERME PÉDAGOGIQUE ANI'NOMADE

POINTS FORTS : Découverte de Dijon

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

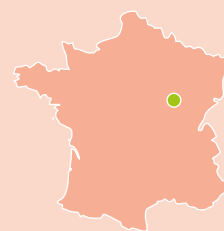
Véhicule à disposition

PATINOIRE : 15€



IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 2/5

A



PUBLIC

15 personnes autonomes
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Centre d'accueil Éthic Étapes
Idéalement situé à proximité du
centre-ville
Chambres de 2 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

PAS DE PRISE EN CHARGE

TRANSPORT ALLER LE 27/12/2026 :

Accueil en gare de Dijon

En autocar Grand Tourisme

Villes de prise en charge : page 9

11 JOURS • 2095 €
7 JOURS • 1695 €
Hors assurance

MASSAGE : 30€

DÉTENTE AU BORD DU LAC LÉMAN • Évian-les-Bains



Du 23/12/2026 au 02/01/2027

Démarrez 2027 en beauté en vous ressourçant dans les eaux thermales de cette magnifique région au pied des Alpes et en explorant les rives du Léman et leurs secrets.

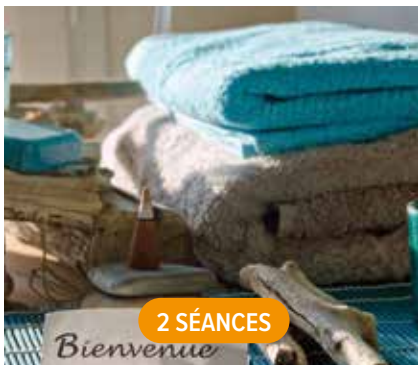
LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



GENÈVE



FERME DU PETIT MONT



2 SÉANCES

THERMES

POINTS FORTS :
Vue panoramique sur le lac
Piscine intérieure
À la frontière suisse et au
pied des Alpes

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

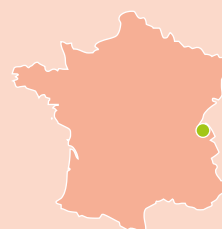
TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Véhicule à disposition
CNI OBLIGATOIRE POUR LA SORTIE EN SUISSE
MAILLOT DE BAIN INDISPENSABLE

MASSAGE : 30€
Modelage relaxant et décontractant
des zones sensibles du dos

**IMPORTANT :**

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 2/5

A

BA

**PUBLIC**

15 personnes autonomes
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Village vacances ***
Situé au bord du lac Léman
Avec vue panoramique sur le lac
Piscine intérieure
Chambres de 2 personnes
avec salle de bains et toilettes
CHAMBRE INDIVIDUELLE : +500€

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme
Villes de prise en charge : page 9

11 JOURS • 2395€
Hors assurance

SÉANCE BALNÉOTHÉRAPIE : 50€

LUMIÈRES ET RENCONTRES ANIMALES • Lyon



Savourez les plaisirs d'une plongée au cœur du monde animal pour terminer l'année en beauté et laissez-vous émerveiller par la magie des illuminations qui enchantent la ville.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



ZOO DE SAINT-MARTIN-LA-PLAINE



PARC DE LA TÊTE D'OR



AQUARIUM DE LYON

POINTS FORTS :

Environnement calme,
Multiples rencontres ani-
males

Mais aussi :

Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

**Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !**

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

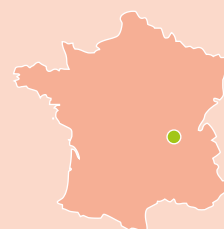
Transports urbains

SÉANCE BALNÉOTHÉRAPIE : 50€

Bassins d'eau chaude, jet massant,
sauna, hammam, douche senso-
rielle, fontaine de glace

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5

A**PUBLIC**

15 personnes autonomes
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Centre d'accueil Ethic Étapes
Situé dans un environnement
calme et proche du centre-ville
Avec jardin et salle de jeux
Chambres de 2 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

PAS DE PRISE EN CHARGE

TRANSPORT ALLER LE 27/12/2026 :

Accueil en gare de Lyon

En autocar Grand Tourisme

Villes de prise en charge : page 9

11 JOURS • 2095 €
7 JOURS • 1595 €
Hors assurance

BOUÉE SUR NEIGE : 25€

BUSSANG • Escapade ressourçante dans les Vosges



Du 23/12/2026 au 02/01/2027

Dans ce joli village niché en pleine nature entre des sommets des Hautes-Vosges, combinez découvertes montagnardes et séances bien-être dans l'espace détente.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



ESPACE DÉTENTE



MARCHÉS DE NOËL



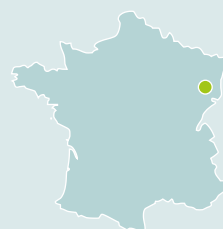
BALLON D'ALSACE

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Véhicule à disposition

MAILLOT DE BAIN INDISPENSABLE**BOUÉE SUR NEIGE : 25€****IMPORTANT :**

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5

BA**PUBLIC**

18 personnes de bonne autonomie
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Village vacances*** Azureva
Situé dans un environnement naturel exceptionnel
Piscine intérieure et espace aquatique
Espace détente avec sauna et hammam
Chambres de 2 personnes avec salle de bains et toilettes
CHAMBRE INDIVIDUELLE : +550€

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme
Villes de prise en charge : page 9

POINTS FORTS :

En pleine nature entre forêts, montagnes et grands espaces,
Au cœur du massif des Vosges,
Piscine et espace détente

Mais aussi :

Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

**Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !**

11 JOURS • 2795 €
Hors assurance

NOUVEAUTÉ

LAMOURA • Plaisirs d'hiver dans le Jura



Du 23/12/2026 au 02/01/2027

Un séjour au cœur de la nature dans un village authentique et un environnement exceptionnel au bord du lac de Lamoura pour découvrir les trésors du terroir jurassien.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR

CAVE D'AFFINAGE
DU FORT DES ROUSSESBALADE EN CHIENS DE TRAÎNEAUX
OU CANI-KART

MUSÉE DES LAPIDAIRES

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Véhicule à disposition

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5

A

BA

**PUBLIC**

18 personnes autonomes
et de bonne autonomie
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Village vacances ***

Situé dans un charmant village, au
bord du lac de Lamoura

Piscine couverte et chauffée

Chambres de 2 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme

Villes de prise en charge : page 9

POINTS FORTS :
Au cœur du Parc Naturel
Régional du Haut-Jura

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

11 JOURS • 2295 €
Hors assurance

SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS • Bien-être dans les Alpes



Du 23/12/2026 au 02/01/2027

Un séjour spécial bien-être dans ce charmant village surplombant le lac Léman : profitez des vertus des eaux thermales et rencontrez d'admirables chiens de traîneaux.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



THERMES DE THONON-LES-BAINS



LES BAINS DE LAVEY



DURÉE 1H30

VISITE D'UNE MEUTE DE CHIENS
Découverte et toilettage des chiens

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Véhicule à disposition

CNI OBLIGATOIRE POUR LA SORTIE EN SUISSE

MAILLOT DE BAIN INDISPENSABLE

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 2/5

A

BA



PUBLIC

18 personnes autonomes
et de bonne autonomie
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Centre de vacances
Situé dans un cadre calme et verdoyant, en pleine campagne
Chambres de 2 à 3 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme
Villes de prise en charge : page 9

POINTS FORTS :
Cadre savoyard,
Vertus exceptionnelles de
l'eau thermale la plus chaude
de Suisse

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

11 JOURS • 2195 €
Hors assurance

LUGE SUR RAILS : 40€

LES CARROZ D'ARÂCHES • La montagne authentique



Du 23/12/2026 au 02/01/2027

De très belles découvertes sont au programme dans ce charmant village au cœur des plus beaux massifs de Haute-Savoie qui a conservé toute son authenticité.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



CHAMONIX



ANNECY



VISITE D'UNE CHÈVRERIE

POINTS FORTS :

Au cœur du Grand Massif

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

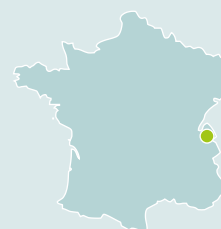
Véhicule à disposition

LUGE SUR RAILS : 40€



IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5

A



PUBLIC

15 personnes autonomes
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Village vacances ***

Charme authentique

Entouré de montagnes, au cœur
du domaine du Grand Massif

Chambres de 2 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme

Villes de prise en charge : page 9

11 JOURS • 2495€
Hors assurance

SKI : 120€ LA DEMI-JOURNÉE

ARÊCHES-BEAUFORT • Magie des fêtes dans la neige



Du 23/12/2026 au 02/01/2027

Un séjour pour découvrir le riche terroir local dans ce village typique du Beaufortain, et un Noël inoubliable au milieu des sommets enneigés des Alpes savoyardes !

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



LA FROMAGERIE :
FABRICATION DU BEAUFORT



CENTRE AQUATIQUE



VISITE DE LA FERME DES RIONDONS

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

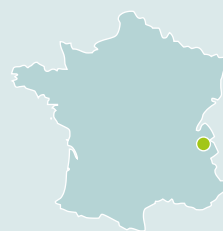
Véhicule à disposition

SKI : 120€ LA DEMI-JOURNÉE



IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5

BA



PUBLIC

15 personnes de bonne autonomie
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Village vacances Azureva
Au cœur du massif du Beaufortain
Cadre exceptionnel entre alpages, forêts et sommets alpins
Vue imprenable sur les montagnes savoyardes
Chambres de 2 personnes avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme
Villes de prise en charge : page 9

POINTS FORTS :
Village vacances dans un cadre typiquement savoyard

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées, animations et loisirs variés.

Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

11 JOURS • 2495 €
Hors assurance

NOUVEAUTÉ

AILLON-LE-JEUNE • Explorations savoyardes



Du 23/12/2026 au 02/01/2027

Dans ce village des Bauges typiquement savoyard, profitez du meilleur des traditions montagnardes, rencontrez des chiens merveilleux et voyagez dans l'espace !

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



PLANETARIUM



BAPTÊME EN CHIENS DE TRAÎNEAUX

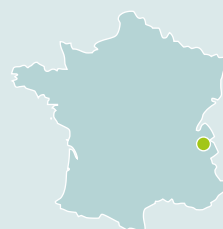
VISITE GUIDÉE ET ATELIER DE
FABRICATION DE FROMAGES

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Véhicule à disposition

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 2/5

A



PUBLIC

15 personnes autonomes
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Centre de vacances
Situé au cœur du Parc Naturel
Régional du massif des Bauges
Cadre propice à la détente
Chambres de 2 à 3 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme
Villes de prise en charge : page 9

POINTS FORTS :

Chiens de traîneaux
Au cœur des deux Savoie

Mais aussi :

Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

11 JOURS • 2295 €
Hors assurance

NOUVEAUTÉ

SKI : 100€ / SESSION

RAQUETTES : 5€ / SESSION

BRIANÇON • Richesses des Alpes du sud



Du 23/12/2026 au 02/01/2027

Un Noël au cœur des Hautes-Alpes, avec les joies des sports d'hiver dans ce magnifique domaine skiable et la visite de la ville la plus haute d'Europe fortifiée par Vauban.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



BRIANÇON



CENTRE AQUATIQUE



FERME PÉDAGOGIQUE

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

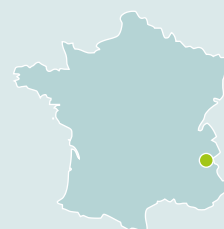
Véhicule à disposition

SKI : 100€ / SESSION
RAQUETTES : 5€ / SESSION



IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5

A

BA



PUBLIC

18 personnes autonomes
et de bonne autonomie
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Centre d'accueil
Dans un terrain arboré de 4000m²
Sur le domaine de Serre-Chevalier
Chambres de 2 à 3 personnes
avec lavabo, douche et toilettes
CHAMBRE INDIVIDUELLE : +350€

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme
Villes de prise en charge : page 9

POINTS FORTS :
Centre situé sur le domaine
de Serre-Chevalier

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

11 JOURS • 2295 €
Hors assurance

KARTING : 30€

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON • Noël en Provence



Du 23/12/2026 au 02/01/2027

Visitez ce lieu chargé d'histoire, ses palais, ses remparts et son célèbre pont... Cette région vous réserve de multiples découvertes, gourmandes et culturelles !

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



MUSÉE HARIBO



LE PALAIS DES PAPES



ARÈNES DE NÎMES

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

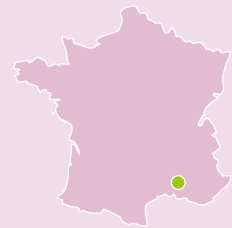
Véhicule à disposition

KARTING : 30€



IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 2/5

A



PUBLIC

15 personnes autonomes
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Centre de vacances
Situé dans un cadre paisible avec
vue panoramique
Emplacement privilégié à deux
pas d'Avignon
Chambres de 2 à 3 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme
Villes de prise en charge : page 9

POINTS FORTS :

Vue sur le palais des papes et
le Rhône
Ville médiévale de Ville-
neuve-lès-Avignon

Mais aussi :

Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

11 JOURS • 2095€
Hors assurance



PORT-DE-BOUC • Douceur des fêtes en bord de mer

Du 23/12/2026 au 02/01/2027

Des vacances riches en découvertes dans cette région au doux climat en bord de mer : explorez la côte et sa cité phocéenne et rencontrez des animaux extraordinaires.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



ISTRES



ZOO DE LA BARBEN



MARSEILLE

POINTS FORTS :

Sauna sur place
Environnement agréable
entre littoral, ports et es-
paces naturels

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

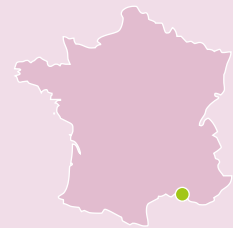
Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Véhicule à disposition

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5

A

BA



PUBLIC

15 personnes autonomes
et de bonne autonomie
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Hôtel**

Sauna sur place

Cadre de séjour agréable à proxi-
mité du littoral

Chambres de 2 à 3 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme

Villes de prise en charge : page 9

11 JOURS • 2295 €
Hors assurance



DOSSIER DE RÉSERVATION

IMPORTANT

Lors du choix de la destination, veuillez à respecter le degré d'autonomie et l'**indice de fatigabilité** correspondant aux critères d'accueil du séjour proposé. Dans le cas contraire, nous serions contraints de refuser l'inscription lors de la lecture du dossier et de vous proposer une destination plus adaptée. Veuillez également vous assurer de l'exactitude des informations indiquées dans le dossier de réservation pour la pleine réussite des vacances.



La Grande Ourse

SÉJOURS DE VACANCES ADAPTÉS

INFOS & RENSEIGNEMENTS

Service réservation : **03 66 72 62 18**

Ce dossier d'inscription a été revu selon l'instruction VAO n°DGCS/SD3B/2015/233 du 10/07/2015.

- Les fiches de renseignements n°1, 2 et 3 doivent être obligatoirement datées et signées par le vacancier ou son représentant légal.
- La fiche d'engagements et la fiche médicale doivent être obligatoirement datées et signées par le vacancier ou son représentant légal et le médecin traitant.

Un document / dossier incomplet à échéance donnera lieu à une annulation.

Le dossier de réservation complet peut être téléchargé sur notre site Internet dans la rubrique "Modalités".

Celui-ci doit comporter obligatoirement les documents ci-dessous :

- ☐ La fiche administrative
- ☐ La fiche d'engagements et la fiche médicale
- ☐ Les fiches de renseignements n°1, 2 et 3
- ☐ La photocopie de la prescription médicale dactylographiée de moins de 3 mois (aux dates du séjour)
- ☐ Les photocopies de la carte d'identité ou du passeport (le cas échéant)
- ☐ L'acompte de 30% du prix du séjour et le montant de(s) l'assurance(s) choisie(s) en option (le cas échéant)
- ☐ Un RIB

Ce dossier est à renvoyer à l'adresse suivante : 4 rue du Général de Gaulle, 70400 Héricourt

La Grande Ourse • Voyages Adaptés

Château Rouge, 274 TER/3 Avenue de la Marne, 59700 Marcq-en-Barœul • Tél. 03 66 72 62 18 • Fax : 03 65 17 04 11
Email : contact@grande-ourse.org

BULLETIN DE PRÉ-RÉSERVATION • La Grande Ourse

À RETOURNER À LA GRANDE OURSE VOYAGES ADAPTÉS

Courrier : 4 rue du Général de Gaulle, 70400 Héricourt

Fax : 03 65 17 04 11 • Email : contact@grande-ourse.org

Nom de l'établissement ou de famille :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Portable : Fax :
Personne à contacter :
Email :

Nom de l'organisme payeur (UDAF / FAMILLE / TUTEUR) :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Portable : Fax :
Personne à contacter :
Email :

Nom du vacancier : **Prénom :**
Né(e) le : Sexe : H ☐ F ☐ En couple sur le séjour avec :
Autonomie : BA ☐ A ☐ AR ☐ Déficience visuelle ☐ Déficience auditive ☐ Injection nécessaire pendant le séjour ☐
Séjour : **Date :**
Page du séjour : Prise en charge transport : oui ☐ non ☐ (Voir pages Transport du catalogue)
Ville de départ : Ville de retour :
Assurances : annulation (+4,5%) ☐ annulation + protection sanitaire (+6%) ☐
annulation + interruption (+5,5%) ☐ annulation + interruption + protection sanitaire (+7%) ☐

Nom du vacancier : **Prénom :**
Né(e) le : Sexe : H ☐ F ☐ En couple sur le séjour avec :
Autonomie : BA ☐ A ☐ AR ☐ Déficience visuelle ☐ Déficience auditive ☐ Injection nécessaire pendant le séjour ☐
Séjour : **Date :**
Page du séjour : Prise en charge transport : oui ☐ non ☐ (Voir pages Transport du catalogue)
Ville de départ : Ville de retour :
Assurances : annulation (+4,5%) ☐ annulation + protection sanitaire (+6%) ☐
annulation + interruption (+5,5%) ☐ annulation + interruption + protection sanitaire (+7%) ☐

Nom du vacancier : **Prénom :**
Né(e) le : Sexe : H ☐ F ☐ En couple sur le séjour avec :
Autonomie : BA ☐ A ☐ AR ☐ Déficience visuelle ☐ Déficience auditive ☐ Injection nécessaire pendant le séjour ☐
Séjour : **Date :**
Page du séjour : Prise en charge transport : oui ☐ non ☐ (Voir pages Transport du catalogue)
Ville de départ : Ville de retour :
Assurances : annulation (+4,5%) ☐ annulation + protection sanitaire (+6%) ☐
annulation + interruption (+5,5%) ☐ annulation + interruption + protection sanitaire (+7%) ☐

Nous vous confirmerons dans les meilleurs délais cette réservation en fonction de la disponibilité de nos séjours. Une fois confirmée, elle sera maintenue 3 semaines, délai durant lequel il faudra nous retourner le dossier complet de réservation accompagné de l'acompte de 30% du montant du séjour et du règlement des assurances choisies.

À Le / / Signature :

FICHE ADMINISTRATIVE

Date et signature du vacancier ou de son représentant légal OBLIGATOIRES

Nom et prénom du vacancier :

Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance : / / Ville :

Portable : ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

N° de sécurité sociale : ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Caisse d'affiliation :

Photo d'identité
(obligatoire)

Autonomie : ☐ Bonne autonomie ☐ Autonome ☐ Autonomie relative

Suivi en : ☐ SAVS ☐ Foyer d'hébergement ☐ Foyer de vie ☐ FAM ☐ MAS

Autre, précisez : Nom de la structure d'accueil

Travaille en ESAT : ☐ Oui ☐ Non Précisez :

Nom du séjour de vacances :

Page de la brochure : Dates : du / / au / /

En couple sur le séjour avec : Chambre commune : ☐ Oui ☐ Non

Je souhaite une prise en charge transport (voir pages Transport) ☐ Oui ☐ Non ☐ Aller ☐ Retour

Nom / prénom du responsable de l'inscription : Qualité :

Adresse : Code Postal :

Ville : E-mail :

Téléphone(s) : Portable(s) : Fax :

Nom / prénom du responsable légal : Qualité :

Adresse : Code Postal :

Ville : E-mail :

Téléphone(s) : Portable(s) : Fax :

Nom / prénom de la personne à contacter en cas de besoin pendant le séjour :

Adresse : Code Postal :

Ville : E-mail :

Téléphone(s) : Portable(s) : Fax :

DATE ET SIGNATURE
Vacancier ou représentant légal

RENSEIGNEMENTS N°1

Nom et prénom du vacancier :

Date et signature du vacancier ou de son représentant légal OBLIGATOIRES

VE QUOTIDIENNE

	Seul	Avec aide ponctuelle	Avec aide permanente
Fait sa toilette			
Prend sa douche			
Se rase			
Se coiffe			
S'habille			
Change ses vêtements			
Reconnait ses vêtements			
Se chausse			
Va aux toilettes			

ALIMENTAIRE

	OUI	NON
Mange seul		
Boit seul		
Mange haché		
Mange mixé		
Régime alimentaire		
Précisez :		
Troubles alimentaires		
Précisez :		
Risque de fausse route		
Addiction alimentaire		
Précisez :		

APPAREILLAGE

	OUI	NON
Protections (jour / nuit)		
Protections fournies		
Besoin d'un fauteuil roulant		
Besoin de canne / béquille(s)		
Besoin de canne blanche (vue)		
Lunettes		
Lentilles		
Appareil auditif		
Appareil dentaire amovible		
Si oui, le nettoie seul		
Chaussures orthopédiques		
Synthèse vocale / tablette		
Téléphone portable		
Bas de contention		
Autre :		

COMMUNICATION

	OUI	NON
Comprend		
Langage verbal		
Langage par gestes, gestes tactiles		
Utilise la L.S.F		
Utilise pictogrammes, dessins...		
Utilise des sons, cris, vocalises		
Aphasie		
Écrit		
Lit		
Lit sur les lèvres		
Logorrhées		
Itérations		
Autre :		

RYTHME ET REPOS

	OUI	NON
Se couche tôt		
Se couche tard		
Se lève tôt		
Se lève tard		
Fait la sieste		
Sommeil agité		
Sommeil difficile		
Peurs / angoisses nocturnes		
Besoin d'une surveillance nocturne		
Précisez :		

DÉFICIENCES SENSORIELLES

	Légère	Moyenne	Complète
Déficiência visuelle : ☐ Oui ☐ Non			
Déficiência auditive : ☐ Oui ☐ Non			

DATE ET SIGNATURE
Vacancier ou représentant légal

RENSEIGNEMENTS N°2

Date et signature du vacancier ou de son représentant légal OBLIGATOIRES

Nom et prénom du vacancier :

.....

DÉPLACEMENTS / SORTIES

	OUI	NON
Se repère dans l'espace		
Se repère dans le temps		
Mémoire un trajet		
Sait demander son chemin		
Lit l'heure		
Peut rester seul sur la structure de vacances		
Peut sortir seul en séjour sans accompagnement		
Peut sortir en groupe sans accompagnement		
Peut sortir seul le soir		
Peut prendre un repas hors séjour		
Peut utiliser les transports en commun		
S'adapte aux lieux nouveaux		
Fatigable		
Monte et descend un escalier sans difficulté		
Résistant à la marche		
Précisez : ☐ 1km ☐ 3 km ☐ 5 km ☐ 10 km		

LOISIRS / ACTIVITÉS

	OUI	NON
Pratique habituelle de sports / loisirs		
Si oui, le(s)quel(s) :		
Aime :		
N'aime pas :		
Contre-indications :		
Sait choisir parmi plusieurs activités		
Bonne résistance physique		
Capable d'une attention prolongée		
A déjà dormi en mobil home		
Peut dormir en haut d'un lit superposé		
Sait nager		
Peut se baigner avec surveillance		
Peut se baigner sans surveillance		
Participation à une activité soutenue		
Exposition au soleil modérée		
Sait skier		
Peut skier seul		
Peut skier avec un animateur LGO		
Doit skier avec un moniteur (ESF...)		

HABITUDE / COMPORTEMENT

	OUI	NON
A peur du bain / douche		
Sociable		
Objet fétiche		
Rituels		
Précisez :		
Gère son argent seul		
Si non, précisez :		
Fugueur (tendance à fuguer)		
Si oui, fréquence :		
Date de la dernière fugue :		
Tentative de suicide :		
Date de la dernière tentative :		
Besoins :		
Troubles de la mémoire		
Crises d'angoisse		
S'isole		
Fabulation, délire		
Hallucinations		
Phobies		
Précisez :		
T.O.C.		
Mise en danger de soi		
Automutilation		
Agressivité verbale		
Agressivité physique		
Précisez :		
Comportement exhibitionniste		
Troubles sexuels		
Précisez :		
A peur de la foule		
Potomanie		
Kleptomane		
Peurs, craintes :		

DATE ET SIGNATURE
Vacancier ou représentant légal

RENSEIGNEMENTS N°3

Nom et prénom du vacancier :

Date et signature du vacancier, de son référent éducatif, de son médecin traitant

Éléments complémentaires (pédagogie, attitudes, à éviter...)

Vie quotidienne : (recommandations médicales, toilette, gestion de l'argent personnel, habitudes...)

Comportement (relation avec des inconnus, encadrants, autres vacanciers, participation aux activités...)

DATE ET SIGNATURE
Vacancier

DATE ET SIGNATURE
Représentant légal

FICHE MÉDICALE

Nom et prénom du vacancier :

Date et signature du vacancier ou de son représentant légal et du médecin OBLIGATOIRES

Nom / prénom du médecin traitant :

Email : Téléphone(s) : Portable(s) :

Joignable pendant le séjour : ☐ Oui ☐ Non / Si non, nom et prénom du médecin joignable :

Email : Téléphone(s) : Portable(s) :

DÉFICIENCE / HANDICAP

	OUI	NON
Moteur		
Sensoriel		
Cognitif		
Mental		
Psychique		
Polyhandicap		
Social		

Précisez :

Pathologies :

VACCINATIONS À JOUR

	OUI / NON	DATE
Hépatite A		
Hépatite B		
Tétanos		
Grippe		
Covid 19		
Autres, précisez :		
Groupe sanguin :		

HABITUDES / COMPORTEMENT

	OUI	NON
Fumeur		
Si oui, gère seul		
Si non, précisez :		
Peut consommer de l'alcool		
Si oui, gère seul		
Risques liés à la consommation d'alcool		
Précisez :		

ALIMENTAIRE

	OUI	NON
Allergie alimentaire		
Précisez :		

SANTÉ / MÉDICAL

	OUI	NON
Traitement médical		
Prend son traitement seul		
Soins et tiers médicaux		
Précisez :		
Énurésie diurne		
Énurésie nocturne*		
Encoprésie diurne		
Encoprésie nocturne*		
Contraceptif		
Précisez :		
Si oui, gère seul(e)		
Règles douloureuses		
Règles abondantes		
Règles aménorrhées		
Date des dernières règles :		
Hyper-salivation		
Cardiaque		
Diabétique		
Injection insuline pendant le séjour		
Précisez fréquence :		
Gère seul ses injections		
Addiction		
Précisez :		
Allergies		
Précisez :		
Asthmatique		
Date de la dernière crise :		
Épileptique		
Épilepsie stabilisée		
Date de la dernière crise :		

*si énurésie ou encoprésie nocturne, merci de fournir une alèse

ATTESTATION DU MÉDECIN

☐ J'atteste que M. ou Mme..... (le vacancier) est apte à participer au séjour adapté sélectionné et à participer aux excursions et activités proposées par La Grande Ourse Voyages Adaptés.

DATE ET SIGNATURE
Médecin traitant

DATE ET SIGNATURE
Vacancier ou représentant légal

FICHE D'ENGAGEMENTS

(À remplir impérativement)

Nom et prénom du vacancier :

.....

Pour le bon fonctionnement de nos séjours, en cas de dissimulation d'information ou de fausse information concernant le vacancier dans le dossier de réservation, il sera mis fin à son séjour, sans préavis, à ses frais, et sans remboursement possible. De plus, conformément à la législation en vigueur, une telle dissimulation d'information ou fausse information fera l'objet d'un signalement systématique auprès des services de la DREETS et de l'ARS.

FRAIS MÉDICAUX

☐ Je m'engage, en qualité de responsable légal, à rembourser les frais médicaux engagés par La Grande Ourse Voyages Adaptés dans le cadre du séjour de vacances ou des transports.

HOSPITALISATION / INTERVENTION CHIRURGICALE

☐ J'autorise le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU...) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation chirurgicale, y compris une anesthésie.

CONDITIONNEMENT / SÉCURISATION (cocher les 2 cases)

☐ Afin de pouvoir participer aux transports de la Grande Ourse, je m'engage en qualité de responsable légal, à ce que soit fourni au vacancier pour le départ l'ensemble du traitement médical conditionné exclusivement dans les "pochettes médicales transport" de l'agence fournies gratuitement à cet effet.

Dans le cas contraire, la participation au séjour du vacancier sera refusée sans condition et sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnisation ou remboursement. *

☐ Je m'engage, en qualité de responsable légal, à ce que soient fournis au vacancier pour son départ l'ensemble du traitement médical pour toute la durée du séjour, conditionné exclusivement en semainiers, ainsi que l'original de la prescription médicale définitive, valable pour la durée du séjour.

Dans le cas contraire, la participation au séjour du vacancier sera refusée sans condition et sans pouvoir prétendre à un quelconque remboursement ou indemnisation. *

** Après régularisation du conditionnement des traitements médicaux, le transport du vacancier pour une arrivée différée sur le lieu de séjour pourra faire l'objet d'un devis complémentaire.*

ADMINISTRATIF / DOSSIER

☐ Je m'engage, en qualité de responsable légal, à ce que soit fournie à l'agence de voyage, entre 90 jours et 30 jours avant le début du séjour, la copie de la prescription médicale définitive valable pour la durée du séjour.

Dans le cas contraire, des pénalités de retard d'un montant de 50 € seront appliquées.

RAPPEL : En cas de traitement médical, vous devez fournir l'intégralité des piluliers pour toute la durée du séjour. Vous avez le choix entre l'utilisation de vos propres piluliers ou d'utiliser ceux à usage unique offerts par l'agence.

☐ Je souhaite recevoir et utiliser les semainiers à usage unique fournis par La Grande Ourse Voyages Adaptés

☐ Je ne souhaite pas recevoir les semainiers de La Grande Ourse Voyages Adaptés

À : le : / /

SIGNATURE
Responsable légal



CONDITIONS PARTICULIÈRES

PRIX

Le prix des prestations fournies est établi par personne, en Euros (€). Le prestataire ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des sanctions et/ou amendes éventuellement infligées aux participants, résultant de l'inobservation du règlement sanitaire et/ou douanier en France ou dans le pays de destination ainsi que des conséquences pouvant en résulter.

PRESTATIONS / RESPONSABILITÉ

La Grande Ourse Voyages Adaptés se réserve le droit de modifier les programmes de séjours de vacances dans la mesure où ce changement ne modifie en rien la qualité du séjour. La Grande Ourse Voyages Adaptés s'efforcera de prévenir ses clients par avance de toute modification dont elle aura connaissance avant le début du séjour. Pour des raisons de force majeure, cas contraint ou fortuit, les activités et excursions sont susceptibles d'être modifiées ou reprogrammées. Celles décrites sur les pages séjours sont organisées pour toute la durée du séjour. Ainsi, un vacancier ne participant qu'à une partie du séjour ne pourra réclamer la réalisation de toutes les activités et excursions. La Grande Ourse Voyages Adaptés se réserve le droit de modifier ou d'annuler un séjour si le nombre nécessaire de vacanciers à sa réalisation n'est pas atteint. Dans ce cas, La Grande Ourse Voyages Adaptés proposera un séjour équivalent ou le remboursement des sommes versées.

ASSURANCES

L'assurance rapatriement et l'assurance responsabilité civile sont incluses dans nos prix de séjours. La Grande Ourse Voyages Adaptés vous recommande les assurances annulation et interruption (voir page 6).

Si votre annulation intervient pour des raisons médicales ou familiales graves et si vous avez souscrit l'assurance annulation lors de votre inscription, celle-ci entrera en jeu à partir de J-30 avant le départ et vous remboursera les sommes retenues par nous (voir page 6).

RÉVISION DES PRIX

Le prix mentionné a été établi sur la base des éléments techniques et économiques en vigueur à la date de son établissement en fonction : du prix du carburant, du taux de change, des taxes légales et réglementaires (en France et à l'étranger), des tarifs hôteliers en vigueur.

Toute modification de ces éléments, y compris modifications de parités monétaires, sera répercutée sur le prix. Le cas échéant, le prestataire fera parvenir le tarif révisé, par écrit, au client. Le prix sera définitivement confirmé et ne subira aucune modification 30 jours avant la date fixée pour le départ, sous réserve du strict respect par le client des conditions de règlement.

REFUS DE DOSSIER / AUTONOMIE NON CONFORME

La Grande Ourse Voyages Adaptés se réserve le droit de refuser un vacancier dont l'autonomie serait jugée non-conforme aux conditions d'accueil et d'accompagnement mises en place pour le séjour, et ce, à n'importe quel moment.

EXCLUSION ET RÉORIENTATION

La Grande Ourse Voyages Adaptés se réserve le droit de réorienter sur un autre lieu de séjour (le coût du transfert sera alors facturé à l'établissement) ou de rapatrier un vacancier qui, de par son comportement, son autonomie, une fausse déclaration dans son dossier ou une information volontairement omise, pourrait nuire au bon déroulement du séjour et à l'intégrité physique ou morale des autres vacanciers. Dans ce cas, le vacancier ne pourra prétendre à aucun remboursement ni indemnité.

CONDITIONS ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT

À la réservation : chèque ou virement d'un montant de 30% du prix du séjour pour sa confirmation et du montant de l'assurance annulation et/ou interruption.

PAIEMENT DU SOLDE AU PLUS TARD LE 06/11/2026 ET LE 23/10/2026 POUR LES SÉJOURS AVEC TRANSPORT AÉRIEN, Y COMPRIS CROISIÈRE MÉDITERRANÉE

CONDITIONS D'ANNULATION DES PERSONNES N'AYANT PAS SOUSCRIT L'ASSURANCE ANNULATION

Une annulation ne rentrant pas dans les clauses de notre assurance, ne dispense pas du paiement intégral des sommes dont le client est redevable. Toute procédure de remboursement ne peut être entamée qu'à cette condition. Toute annulation doit parvenir par lettre recommandée à La Grande Ourse Voyages Adaptés.

FRAIS D'ANNULATION NE RENTRANT PAS DANS LES CLAUSES DE NOTRE ASSURANCE

- Plus de 90 jours avant le départ : 50 € de frais de dossier
- entre 90 et 60 jours avant le départ : 30% du montant du séjour + 50 € de frais de dossier
- entre 59 et 31 jours avant le départ : 50% du montant du séjour + 50 € de frais de dossier
- entre 30 jours avant le départ et le jour du départ : 100% du montant du séjour

RÉCLAMATION

Toute réclamation relative aux prestations fournies devra être adressée au prestataire par le client, dans les meilleurs délais, et au plus tard 30 jours après le retour du voyage, par lettre recommandée avec accusé de réception. Il est ici précisé que la responsabilité des compagnies aériennes participant aux voyages ainsi que celles des représentants, agences ou employés de celles-ci est limitée en cas de dommages, plaintes ou réclamations de toute nature, aux transports aériens des passagers et de leurs bagages exclusivement. De ce fait, le prestataire ne saurait voir sa responsabilité se substituer à celles des transporteurs français ou étrangers assurant les transports et/ou les transferts.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (Extrait du code du Tourisme)

Conformément aux articles L.211-7 et L.211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du tourisme, dont le texte est ci-dessous reproduit, ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique. La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur constituent l'information préalable visée par l'article R.211-5 du Code du tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraires figurant au recto du présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition de l'organisateur, seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription. En l'absence de brochure, de devis, programme et proposition, le présent document constitue, avant sa signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R.211-5 du Code du tourisme. Il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission. En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants affichés dans le point de vente et ceux mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies. La Grande Oursé a souscrit auprès de la compagnie Hiscox un contrat d'assurance n° PRC 0137603 garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle.

Article R.211-3 : Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité.

Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.

La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R.211-3-1 : L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R.211-4 : Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
 - 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
 - 3° Les prestations de restauration proposées ;
 - 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
 - 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
 - 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
 - 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
 - 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
 - 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;
 - 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
 - 11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
 - 12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;
 - 13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.
- Article R.211-5 :** L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.
- Article R.211-6 :** Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :
- 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
 - 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
 - 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
 - 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
 - 5° Les prestations de restauration proposées ;
 - 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
 - 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
 - 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;

9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;

14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;

16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;

b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ;

21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R.211-7 : L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R.211-8 : Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R.211-9 : Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

-soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

-soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R.211-10 : Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R.211-11 : Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

-soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;

-soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.



MÉMENTO

PRÉ-RÉSERVATION

1. Télécharger le formulaire (remplissable à l'écran) dans la rubrique Réservation / Modalités sur www.grande-ourse.org.
Vous trouverez également ce document en page 39 de notre brochure.
2. Nous faire parvenir celui-ci par email, fax ou courrier.

SIMPLE ET RAPIDE : PRÉ-RÉSERVEZ EN LIGNE !

Effectuez votre pré-réservation pour le séjour choisi en cliquant directement sur le bouton « Réservez ce séjour » figurant en-dessous du prix du séjour sur notre site internet www.grande-ourse.org

L'instruction VAO n°DGCS/SD3B/2015/233 du 10 juillet 2015 impose, depuis sa mise en place, un certain nombre d'obligations concernant les informations contenues dans le dossier d'inscription qui sont transmises aux organismes de voyages adaptés. Nous vous remercions de prendre un soin tout particulier dans la rédaction de celui-ci et de bien vouloir respecter les mentions obligatoires indiquées sur chaque page.

INSCRIPTION

1. Télécharger le dossier dans la rubrique Réservation / Modalités sur www.grande-ourse.org
Vous trouverez également ce document pages 41 à 46 de notre brochure.
2. Nous envoyer celui-ci sous 3 semaines à compter de la confirmation de réservation, accompagné d'un acompte de 30% du prix du séjour (plus le montant des assurances facultatives).

- **La fiche administrative ainsi que les fiches de renseignements n°1, 2 et 3**

Elles doivent obligatoirement être datées et signées par le vacancier ou son représentant légal.

- **La fiche d'engagements**

Elle doit obligatoirement être datée et signée par le représentant légal.

- **La fiche médicale**

Elle doit obligatoirement être datée et signée par le vacancier ou son représentant légal et par le médecin traitant.

À DÉFAUT, LE DOSSIER SERA RETOURNÉ !

ASSURANCES (FACULTATIVES)

Vous pouvez consulter et/ou télécharger sur notre site Internet les conditions générales et spéciales de nos assurances voyages dans la rubrique Réservation / Assurances.

CONTACT

La Grande Ourse Voyages Adaptés • Château Rouge • 274 TER/3 Avenue de la Marne • 59700 Marcq en Barœul

Tél. 03 66 72 62 18 • Fax : 03 65 17 04 11 • Email : contact@grande-ourse.org

La Grande Ourse Voyages Adaptés dispose d'un agrément VAO (Vacances Adaptées Organisées) renouvelé le 09/04/2024 par la Préfecture de la Région Hauts-de-France

RC Professionnelle : Hiscox / PRC 0190562 • Atout France : IM059190006 • Garantie financière : APST

PROFITEZ DE SÉJOURS DE QUALITÉ EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER
www.grande-ourse.org



QUÉBEC



CROISIÈRE



MARCHÉS DE NOËL



CHIENS DE TRAÎNEAUX



BIEN-ÊTRE



LE MIDI



MONTAGNE



Notre agence de voyages dispose de l'**agrément ANCV** qui permet à vos résidents et usagers de régler, en partie ou en totalité, leurs séjours de vacances par l'intermédiaire de chèques vacances.

La Grande Ourse Voyages Adaptés • SAS LGO • Château Rouge, 274 TER/3 avenue de la Marne, 59700 Marcq-en-Barœul
Agrément VAO renouvelé le 09/04/2024 par la Préfecture de la Région Hauts-de-France
SIRET : 840 203 103 00014 • Atout France : IM059190006 • Garantie financière : APST • RC Professionnelle : Hiscox / PRC 0190562
Tél. 03 66 72 62 18 • Fax : 03 65 17 04 11 • Email : contact@grande-ourse.org